

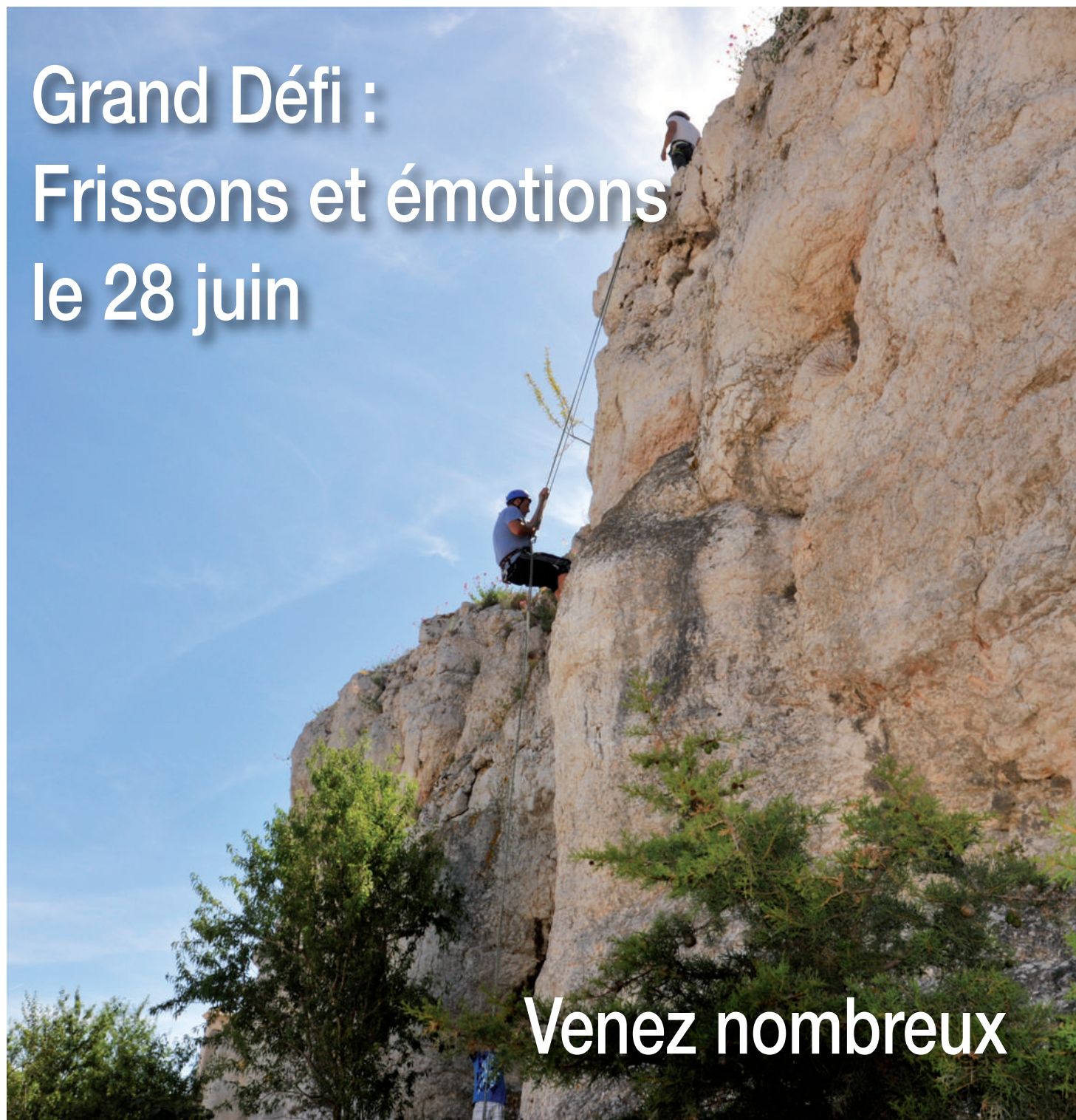


# Le boucain

Juin-Juillet 2015  
N° 5

Magazine municipal de Bouc Bel Air, ville nature

## Grand Défi : Frissons et émotions le 28 juin



## Venez nombreux



**P 6-7 Ma ville se transforme :**  
L'EAU MOINS CHÈRE !

**P 14-15 Dossier :**  
UN BUDGET SOUS CONTRAINTE

**P 21 Gros plan sur les assos :**  
VENEZ FAIRE LA FÊTE...  
DE LA MUSIQUE BIEN SÛR !

## LES ÉLUS DE MA VILLE À MON ÉCOUTE

### SECRÉTARIAT DES ÉLUS : 04 42 94 93 85

**Richard MALLIÉ** : Maire, Conseiller Départemental et Président du SDIS 13. Sur rendez-vous au 04 42 94 93 80.

**Amapola VENTRON** : 1<sup>er</sup> Adjoint, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Sur rdv au 04 42 94 93 76.

**Marie-Odile ARMANDON** : Adjoint, déléguée à la culture. Sur rdv au 04 42 94 93 58.

**Mathieu PIÉTRI** : Adjoint, délégué à la petite enfance et au patrimoine. Sur rdv au 04 42 94 93 68.

**Monique SALOMON** : Adjoint, déléguée à l'aménagement du territoire et conseiller communautaire. Sur rdv au 04 42 60 68 78/80.

**Roger MOSSÉ** : Adjoint, délégué à la sécurité des personnes et des biens. Sur rdv le matin au 04 42 94 93 85.

**Corinne LE MEUT** : Adjoint, déléguée aux sports et aux Grands Evènements. Sur rdv le mercredi après-midi au 04 42 94 93 55.

**Edmond EUTEDJIAN** : Adjoint, délégué aux affaires sociales. Sur rdv au 04 42 94 93 92.

**Edouard ALEXANDER** : Adjoint, délégué aux finances. Sur rdv au 04 42 94 93 24.

**Mathieu MORATEUR** : Adjoint, délégué aux nouvelles technologies et au développement durable. Sur rdv le samedi matin de 9h à 13h au 04 42 94 93 85.

**Yann PERTUISEL** : Conseiller Municipal délégué à l'application du droit des sols, à la gestion du personnel communal, aux cérémonies patriotiques et aux personnes handicapées. Sur rdv au 04 42 94 93 85.

**Dominique BIÈCHE** : Conseiller Municipal délégué à la communication. Sur rdv au 04 42 94 93 33.

**Armand CHAMLA** : Conseiller Municipal délégué aux travaux de proximité et à la propreté de la commune. Sur rdv au 04 42 60 68 40.

**André GAUTIER** : Conseiller Municipal délégué au village. Sur rdv le samedi matin de 10h à 12h au 04 42 94 93 85.

## ANNUAIRE MUNICIPAL

**MAIRIE** 04 42 94 93 93  
de 8h à 16h30 tous les jours  
de 9h30 à 12h le samedi (pour l'État-Civil)

**POLICE MUNICIPALE** 04 42 94 93 27

### CULTURE

- Service des affaires culturelles 04 42 94 93 58
- Bibliothèque municipale 04 42 94 93 79
  - lundi de 10h à 12h et de 13h à 19h
  - mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h
  - mercredi de 9h à 18h
  - vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
  - samedi de 9h à 12h
- Bibliothèque de La Salle 04 42 22 07 72
  - mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

### SPORTS ET LOISIRS

- Service des Sports 04 42 94 93 56

- Piscine complexe Guy Drut 08 10 00 80 60
- Centre de Loisirs La Gratianne 04 42 22 93 04

### SOCIAL

- Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen 04 42 94 93 96
- Maison de l'Emploi 04 42 94 96 60
- Centre Communal d'Action Sociale 04 42 94 93 96/97

### CRÈCHES

- Service municipal de la Petite Enfance 04 42 94 93 68
- Multi accueil "L'Arbre de Vie" 04 42 22 53 12
- Multi accueil "Les Boucanous" 04 42 22 57 22
- Multi accueil "Les Frimousses" 04 42 94 27 41
- Multi accueil "La Farandole" 04 42 69 41 97

### SERVICE TECHNIQUE 04 42 60 68 40

### TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Service des collectes des déchets ménagers 08 10 00 31 10
- Service des encombrants 04 91 81 03 30  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Centre d'Apport Volontaire déchetterie  
Av. Thiers 04 42 22 95 30



Le boucain  
Publication



Directeur de la publication : Richard Mallié - Rédacteur en

**Chef** : Nathalie Roure - 04 42 94 93 33 - **Rédaction** : Mairie de Bouc Bel Air - Service Communication - **Conception maquette** : T and T -

**Mise en page** : Catherine Martinez - **Photos** : Monique Partiot - Mairie de Bouc Bel Air - **Publicité** : Service Communication - 04 42 94 93 30

- **Gravure et Impression** : Radigraph - **Site** : [www.boucbelair.fr](http://www.boucbelair.fr) -  
**Tél** : 04 42 94 93 93 - **Fax** : 04 42 22 54 34

en  
bref

### LES BUREAUX DE VOTE 6 ET 10 DÉMÉNAGENT

L'école des Chabauds va déménager durant l'été. Les élèves seront désormais accueillis à l'Espace Virginie Dedieu. Et les personnes qui votaient dans cette école, aussi ! Les 6 et 13 décembre, lors des élections régionales, les électeurs des bureaux 6 et 10 seront donc invités à se rendre dans ce tout nouveau bâtiment, situé près du complexe sportif Guy Drut. Ils recevront d'ici là leur nouvelle carte d'électeur.

### PIÈCES D'IDENTITÉ PÉRIMÉES ?

Avez-vous regardé si votre carte nationale d'identité et votre passeport sont encore valides ? Une vérification indispensable avant les vacances ! S'ils sont périmés, faites vite ! Le délai d'obtention varie de 3 à 5 semaines. Et il n'y a aucune possibilité de bénéficier d'une procédure d'urgence. Il ne vous reste donc plus qu'à vous rendre au service état-civil pour y remettre toutes les pièces nécessaires.



## édito

Le boucain  
Sommaire

## 3 Édito

## 4 Ma ville nature

- . Rappel : Accessibilité des ERP
- . Nettoyage des vallats
- . La commune accompagne la démarche RSE
- . Zéro phyto et recyclage
- . Marchés des producteurs : Avec les beaux jours, ils sont de retour

## 6 Ma ville se transforme

- . L'eau moins chère/CCFF au sec
- . Echec aux voleurs de cables
- . Une nouvelle classe à La Bergerie
- . Une maison de quartier pour les Vergers
- . Travaux de proximité

## 8 Ma ville est solidaire

- . En direct de la gendarmerie/Des missions d'intérim au salon/2 permis pour les élèves
- . Prêts à réagir en cas de canicule/Moins de 85 ans s'abstenir.../ Urgent : Halte-répét cherche bénévoles

## 10 Ça se passe dans ma ville

- . Etat-Civil : Naissances, décès, mariages
- . Bientôt les vacances : Partez tranquilles !
- . Des écureuils grâce aux "Ormeaux"
- . Les réunions des CCQ ont démarré
- . Y en a marre ! 160 000 € perdus
- . Faites-vous connaître !
- . Les livres se mettent en boîte !
- . Un boucain honoré par la chambre des Métiers et de l'Artisanat
- . Les Commémorations : la saison démarre fin avril

## 13 A l'affiche

- . 9<sup>ème</sup> Festival d'orgue, rendez-vous musicaux dans les Jardins d'Albertas,
- . Cinéma sous les étoiles, expos...

## 14 Dossier

- . Un budget sous contrainte

## 16 Grandir dans ma ville

- . Pré-inscription : mode d'emploi/Le grand puzzle des crèches/Un nouvel élan pour le centre de loisirs/ Congés créatifs/Allo assistantes maternelles/ Plus de bio à la cantine

## 18 Ma ville bouge

- . "Climb Up" : L'escalade à portée de main/23<sup>ème</sup> course de côte : que du bonheur/Pays d'Aix Auto Classic : Formidable réussite pour la 1<sup>ère</sup> édition/Le grand défi : une super journée Boucles Bel Air : Record battu !

## 21 Gros plan sur les assos

- . Infos pratiques : nouvelles règles d'attribution de la carte du combattant/ Les Rotariens sont généreux
- . Ils ont aussi participé au carnaval
- . Gagnant de la tombola de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gardanne/Un pas de plus vers le jumelage avec Fiesole
- . Venez faire la fête... de la musique bien sûr !

Chers Boucains,

Permettez-moi de vous remercier pour votre implication lors des dernières élections départementales. C'est grâce à votre participation et mobilisation que cette victoire a été possible.

Je perçois ce mandat de conseiller départemental dans la majorité comme une véritable opportunité pour notre commune. Je me suis d'ailleurs immédiatement mis au travail, les dossiers nécessitant l'aval ou la participation du département, tels que le carrefour des 3 pigeons, de la Croix d'Or, l'aménagement de la RD8N ou encore la reconstruction du collège sont en excellente voie d'aboutissement.

Fort de votre confiance, la présidente du conseil départemental m'a confié la délégation de la prévention routière, ainsi que la présidence du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Je suis honoré de travailler aux côtés des pompiers du département qui effectuent un travail remarquable et sauvent quotidiennement des vies. En effet, le SDIS des Bouches du Rhône réalise chaque année plus de 120 000 interventions et traite plus de 500 000 appels à travers les 62 centres d'interventions répartis dans le département. Nous pouvons être fiers de ces hommes qui ont fait le choix de s'engager en faveur des autres.

Aux côtés de Sandra Dalbin, élue vice-présidente déléguée aux personnes handicapées, ainsi que présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), nous restons avant tout à votre entière disposition pour répondre à vos attentes.

Je serai digne de votre confiance et c'est ensemble que nous préparerons le plus efficacement possible, avec tous les moyens qui sont à présent à notre disposition, l'entrée dans la métropole sans que la qualité de vie des boucains ne soit lésée.

Le dossier de cette revue concerne les finances communales, vous pourrez y découvrir que les engagements sont respectés, à savoir que les impôts n'augmenteront pas. Je peux également vous affirmer que la part départementale des impôts locaux n'augmentera pas non plus, tout au long de mon mandat de conseiller départemental. Vous aurez également la bonne surprise de découvrir une baisse du prix de l'eau directement répercutée sur votre facture depuis le mois dernier. Il s'agit des premiers résultats d'une gestion responsable des deniers publics malgré des décisions gouvernementales qui diminuent nos recettes et augmentent nos dépenses.

**RICHARD MALLIÉ**

**Rappel :  
Accessibilité  
des  
Etablissements  
Recevant  
du Public**



Commerçants, professions libérales, gestionnaires et propriétaires, vous qui recevez du public, vous êtes concernés pour rendre accessible votre établissement. Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Pour tout savoir sur la marche à suivre et obtenir les documents nécessaires, rendez-vous sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

## Nettoyage des vallats : une obligation légale

*Si vous habitez le long d'un Vallat, la loi vous fait obligation de l'entretenir tout comme la ville le fait sur les parties communales.*

Si notre commune n'a pas eu à déplorer d'inondations lors des fortes pluies de cet hiver, c'est parce que la ville est vigilante dans l'entretien des vallats. Outre les agents du service technique qui, régulièrement, lèvent les embâcles, la ville fait appel à des entreprises spécialisées pour à la fois stabiliser les berges et supprimer les végétaux qui empêchent le bon écoulement de l'eau. Mais cela ne concerne que les parties communales des vallats. Pour les parties privatives, chaque riverain se doit d'effectuer cet entretien jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. En effet, le code de l'environnement prévoit l'obligation, pour le propriétaire riverain, d'un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue de la berge et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosys-



tèmes aquatiques. Cette obligation est complétée par les dispositions de l'article L. 21 1-7 du code de l'environnement qui permet aux collectivités territoriales concernées ou à un groupement de ces collectivités, d'assurer, à la place des riverains, l'entretien durable des cours d'eau et de leur refacturer le prix de l'intervention car il en va de l'intérêt général et de la sécurité de tous. Alors, s'il est agréable de vivre près d'un cours d'eau, il faut aussi respecter l'obligation légale de son entretien.

## La commune accompagne la démarche RSE

***La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est l'équivalent pour les entreprises de la démarche Agenda 21 pour une collectivité ou une association. Cette démarche permet de limiter les impacts sur l'environnement, tout en restant compétitif, et valoriser le bien-être au travail des salariés.***

Après avoir mis en œuvre les principes du Développement Durable pour ses propres activités, la ville a partagé cette démarche avec les associations (éco-manifestation) et les habitants de la commune (voir article sur GD6D dans la dernière revue). Il s'agit maintenant de créer un partenariat avec les entreprises du territoire afin que nous soyons tous acteurs. Pour lancer l'opération, c'est l'entreprise Décathlon village, en avance sur ces questions, qui a accepté de candidater aux



trophées RSE PACA 2015. Grâce au concours de la ville, elle sera accompagnée par une société spécialisée pour affiner le diagnostic complet de toutes ses actions dans le domaine de la RSE. Elle pourra, par la suite, inspirer et sensibiliser d'autres entreprises à s'engager dans cette démarche. Pour commencer, 2 problématiques ont été retenues comme l'annonce Thierry Matési (photo ci-contre), directeur de Décathlon village.

- La gestion des déchets des entreprises et la valorisation de certains d'entre eux.
- La fluidification de la circulation sur le territoire par la mise en œuvre ou l'amplification du co-voiturage, du télétravail ou du travail en horaires décalés. Une affaire à suivre.

# Zéro phyto et recyclage

*Si vous avez fait partie des milliers de visiteurs qui se sont rendus dans les Jardins d'Albertas dans le cadre des Journées des Plantes les 22, 23 et 24 mai derniers, vous avez sans doute remarqué, à l'entrée du parc, un stand de la ville. En effet, le Syndicat pour l'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) et l'association Tomorrow Design y ont tenu débat.*



## Marché des producteurs :

**Avec les beaux jours, ils sont de retour !**

Depuis le 16 mai dernier, le marché des producteurs a fait son retour le samedi de 10h à 12h sur la place de l'hôtel de ville. Pour la plupart, ces producteurs sont des voisins et ils viennent vous proposer leurs fruits, légumes, fromages de chèvre, huile d'olive... Un circuit court qui favorise donc la qualité de ce que vous trouverez dans votre assiette, qui permet de conserver des emplois locaux et qui va dans le sens de la ville nature. Alors, n'hésitez pas à venir nombreux faire vos courses de manière « responsable ». Et, le dimanche matin (le jeudi matin aussi), place au marché traditionnel où vous pourrez venir faire le reste de vos courses, certains là encore, d'y trouver de bons produits au meilleur prix et d'y rencontrer certaines de vos connaissances, histoire de papoter un peu. Le marché provençal, que du bonheur. C'est sans doute pour cela qu'il perdure !

Le SABA a profité de ces 3 jours pour sensibiliser aux dangers de l'utilisation de produits phytosanitaires dans le jardin. Des conseils sur des solutions alternatives ont été donnés et des fiches « jardinage écologique » étaient à disposition (si vous n'avez pu vous rendre à cette manifestation un présentoir avec les fiches est disponible à l'entrée de la mairie). Ce partenariat s'inscrit dans la démarche zéro phyto de la commune et se décline en 3 points : pas d'utilisation de produits phytosanitaires par les services de la ville, ni par les sociétés d'entretien des lotissements (expérimentation sur le quartier des Vergers) et des cimetières et enfin, signature de la charte Zéro phyto de la Région. L'autre partenaire de ces journées, Tomorrow Design

est une association boucaine dont l'objet est de recycler des matériaux de récupération pour leur donner une seconde vie, sous forme de meubles ou d'objets de décoration. Ces matériaux proviennent des entreprises du territoire. En effet, ces dernières génèrent par leur activité une quantité importante de déchets qui pour la plupart pourraient être valorisés (bois, plastique, métal). En un mot, Tomorrow Design est une « recyclerie inventive » dont l'objet est de collecter les déchets pour en faire de la matière première. Et apparemment, la démarche plaît aussi bien d'un point de vue philosophique qu'esthétique. Si ce défi vous intéresse, sachez qu'elle recherche des bénévoles. + d'infos sur [saba-arc.fr](http://saba-arc.fr) et [tomorrow-design.fr](http://tomorrow-design.fr)



## CCFF au sec

Les locaux du Comité Communal des Feux de Forêt prennent l'eau... Un comble ! La faute à l'étanchéité du toit terrasse, à bout de souffle. Un nouveau revêtement va donc être posé. Et le plafond, victime d'infiltrations, sera refait.



## Echec aux voleurs de câbles

Le service technique semble avoir trouvé la parade. En l'espace de quelques mois, la commune avait été victime de vols de câbles électriques qui alimentent le réseau d'éclairage public. Le préjudice était important, à raison de plusieurs centaines de mètres à chaque fois. Pour tenter d'éviter que les voleurs n'opèrent de nouvelles razzias, la mairie a fait brider les câbles. Ce "cadenas" est censé empêcher les voleurs de les tirer. Et ça marche ! Plusieurs tentatives de vol ont échoué ces dernières semaines. Elles n'en restent pas moins préjudiciables pour la commune car à défaut de pouvoir les emporter, les voleurs vandalisent les câbles de part et d'autre du coffret. Le service technique est donc obligé d'intervenir pour les reconnecter. Embêtant certes... mais beaucoup moins coûteux (entre octobre 2013 et mars 2015 le préjudice est de 117 600 €) que de devoir remplacer des centaines de mètres de câbles.



# L'eau moins chère !

**La mairie a négocié avec la Société des Eaux de Marseille (SEM) une baisse de 20% du montant de sa redevance. Et le conseil municipal vient de décider de diminuer de 21% la redevance eau et de 20% la redevance assainissement.**

Votre facture d'eau va boire le bouillon. Trois des éléments rentrant en compte dans le calcul de ce que doivent payer les foyers boucains ont en effet été revus à la baisse. La redevance eau a été abaissée de 0,3564 € à 0,28 €

par mètre cube d'eau consommée (-21%), par le conseil municipal du 13 avril. Les élus ont également décidé de faire passer la redevance assainissement de 0,4509 € à 0,36 par m<sup>3</sup> consommé (20%). De plus, les négociations menées par la mairie avec la Société des Eaux de Marseille (SEM), chargée de l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement, ont abouti à une réduction de sa rémunération de 1,2446 € à 1€ par m<sup>3</sup> d'eau potable.

### Le droit à la rescousse

La mairie a délégué son service de production et distribution d'eau potable à la SEM en 1992. Ce contrat, d'une durée de 25 ans, arrivera à son terme en octobre 2017. Mais elle a pu s'appuyer sur l'arrêt Olivet pour le renégocier à son avantage. Par un arrêt en date du 8 avril 2009, dans le cadre d'une affaire opposant la commune d'Olivet à la Compagnie Générale des Eaux, le Conseil d'État a en effet apporté des précisions sur l'application des dispositions relatives à la durée des délégations de service public dans le domaine de l'eau, de



l'assainissement, des ordures ménagères et des autres déchets. Il a estimé que les contrats conclus avant février 1995 pour une durée supérieure à 20 ans ne pourront plus être régulièrement exécutés à compter du 3 février 2015, sauf justifications particulières soumises à l'examen du directeur départemental des finances publiques.

### Négocier plutôt que résilier

Autrement dit, Bouc Bel Air a le droit de résilier son contrat. Mais dans ce cas, la SEM serait fondée à demander une compensation pour le manque à gagner : vraisemblablement autour de 2 millions d'euros. Il était donc préférable de négocier avec elle la poursuite du contrat à de meilleures conditions financières. Après de longues discussions, la SEM a accepté de diminuer son tarif de 20%. Les conditions d'exploitation ne sont, en effet, plus les mêmes qu'en 1993. L'évolution des technologies de communication, notamment, lui a permis de faire des gains de productivité, qui justifient cette baisse des tarifs. Pour le bien du portefeuille des ménages boucains.

## Une nouvelle classe à La Bergerie

*L'ancien logement de l'école de La Bergerie va être transformé en salle de cours, cet été, pour accueillir une classe maternelle supplémentaire, à la rentrée.*



L'école maternelle de La Bergerie se porte bien. Très bien même puisque l'augmentation de ses effectifs a amené le directeur académique des services de l'éducation nationale à décider l'ouverture d'une nouvelle classe. Reste à la créer ! La mairie a donc décidé de transformer l'appartement, attendant à la salle de repos, en salle de classe.

### Refait du sol au plafond

Les cloisons de cet ancien logement seront abattues. Un petit local de rangement sera aménagé.

Un point d'eau, toujours utile, sera conservé, tout comme les trois fenêtres donnant sur le jardin. Une ouverture donnant sur le patio sera percée. C'est par là que les élèves accéderont à leur salle de classe. Toutes les menuiseries seront changées. L'électricité et la plomberie seront également refaites à neuf. Le carrelage sera recouvert d'un sol souple. Murs et plafonds seront repeints. De quoi offrir des conditions d'accueil optimales aux jeunes élèves de La Bergerie. Les travaux seront réalisés cet été, durant les vacances scolaires, pour éviter les nuisances.

### De l'amiante dans la colle

Il fallait le trouver... La colle ayant servi à coller les dalles des écoles maternelle et élémentaire de La Bergerie, il y a de nombreuses années déjà, contenait un peu d'amiante. La mairie a donc décidé de faire retirer ces dalles et la colle pour les remplacer par du sol souple. Une mesure de précaution.

## Une maison de quartier pour les Vergers

*La maison de quartier, inutilisée car hors normes, va faire l'objet de gros travaux de réhabilitation cet automne.*

Le projet de rénovation de la maison de quartier des Vergers est quasiment bouclé. Le bâtiment, actuellement inutilisé car hors normes, ne sera pas détruit. La plaine étant située en zone inondable, il ne serait pas légalement possible d'en reconstruire un nouveau à la place. Décision a donc été prise

de le réhabiliter. La toiture sera d'abord déposée pour pouvoir réaliser un chaînage périphérique en haut des murs. Cette ceinture en béton armé permettra de solidifier la structure et donc d'éviter que n'apparaissent de nouvelles fissures. Celles déjà existantes, dues aux légers mouvements de terrain, seront bien évidemment comblées.

### Accessible aux personnes handicapées

Toutes les cloisons intérieures seront abattues pour pouvoir reconfigurer l'espace. Deux cabinets de toilettes, accessibles aux personnes handicapées comme tout l'espace d'ailleurs, seront créés. Un petit espace cuisine sera également aménagé. Enfin, les fenêtres seront changées pour améliorer l'isolation du bâtiment.



## Travaux de proximité

Le service technique va faire réaliser plusieurs travaux de voirie :



- Avenue de La Gratianne : réfection de la chaussée, aux endroits où elle s'était affaissée.
- Impasse des Génévriers : réfection des portions d'enrobé abimées.
- Avenue Thiers : remise à niveau de tous les réseaux pluviaux et d'assainissement. Le temps et les intempéries passant, les caniveaux et autres collecteurs ou regards ont, en effet, tendance à s'enfoncer dans le sol ou à se surélever.
- Lotissement Les Restanques : remise à niveau des caniveaux.
- Chemin de Cougnaou : restauration des grilles d'avaloir. Les supports de ces grilles avaient peu à peu cédé, et les grilles s'enfonçaient donc dans le sol.
- Parking derrière la bibliothèque : réfection de l'enrobé.

## En direct de la gendarmerie



Les gendarmes de Bouc Bel Air peuvent désormais visionner en direct les images de vidéoprotection. Jusqu'à présent, seuls les policiers municipaux disposaient d'écrans de contrôle. La gendarmerie en a également été équipée. Elle peut désormais voir en direct, ce qui se passe sur tel ou tel espace de la commune. De plus, les images, enregistrées par les 42 caméras de vidéoprotection, sont conservées par la police municipale. En cas de besoin pour une enquête, les gendarmes peuvent se rendre à la police municipale pour visionner les archives. Une coopération bien rodée.

## Des missions d'intérim au salon

*La Maison de l'Emploi de Bouc Bel Air organise un salon de l'intérim, le 10 juin. Un espace sera également consacré à la création d'entreprise.*

L'intérim retrouve des couleurs. Les effectifs intérimaires ont augmenté de 1,5% au premier trimestre 2015, en France. Une première depuis trois ans. Alors que le secteur a perdu plus de 70 000 emplois en équivalent temps plein depuis 2012, cette progression trimestrielle se solde par 7 000 à 8 000 emplois créés. Au total, l'ensemble des missions confiées à des entreprises d'intérim représente quelque 500 000 emplois en équivalent temps plein. Dans l'industrie essentiellement (plus de la moitié), mais aussi le BTP, les services, etc.

### **Des conseils pour les candidats à la création d'entreprise**

Le moment est donc particulièrement opportun pour se rendre au salon de l'intérim, organisé le 10 juin, par la Maison de l'Emploi de Bouc Bel Air. Huit agences viendront proposer des



missions dans tous les secteurs d'activités. Mais aussi des jobs d'été. Un espace sera également consacré à la création d'entreprise. Les porteurs de projets pourront bénéficier des conseils avisés de l'association Egée et de Pays d'Aix initiatives, spécialistes de cette thématique. Rendez-vous donc le 10 juin, en mairie, de 14 à 17h.

## 2 permis pour les élèves

Le permis piéton existe de longue date pour les élèves. Le permis internet est plus récent... mais tout aussi utile. Avant de laisser un enfant utiliser Internet seul, il est en effet indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élé-



mentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité sur la toile. La brigade de prévention de la délinquance juvénile anime donc, chaque année, des séances dans toutes les écoles de Bouc Bel Air (la première aura lieu aux Chabauds le 12 juin). Ces gendarmes, experts de la prévention en milieu scolaire, présentent aux élèves de CM2 essentiellement, les comportements à adopter pour éviter les mauvaises rencontres, les usurpations d'identité, le cyber-harcèlement... Les risques sur internet sont faciles à déjouer avec un peu de bon sens. Tous les élèves boucains quittent désormais l'école primaire avec un permis piéton et un permis internet. Parés pour se déplacer dans les mondes réels et virtuels...



## Prêts à réagir en cas de canicule

*La mairie tient à jour un registre des personnes les plus vulnérables, dans le cadre du plan canicule. Identifiez-vous si vous voulez bénéficier d'un suivi, en cas de fortes chaleurs.*

Bientôt l'été et ses fortes chaleurs. Trop fortes chaleurs, parfois. Depuis la canicule meurtrière de 2003, un plan canicule est activé, tous les ans, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Chaque mairie a l'obligation de tenir un registre, confidentiel, des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées. Objectif : faciliter l'intervention des services sociaux auprès des personnes les plus vulnérables, car isolées, en situation de fragilité ou pour toute autre raison. N'y figurent que celles qui le souhaitent. Si vous n'avez encore jamais demandé votre inscription sur ce registre, et que vous en éprouvez désormais le besoin, n'hésitez donc pas à appeler le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 42 94 93 96. Parents, voisins et autres connaissances peuvent également procéder à ce signalement. Y compris, à leur propre initia-

tive. En cas d'alerte canicule, le préfet activera le niveau 3 du plan. Et le CCAS contactera alors les personnes inscrites sur le registre pour s'assurer qu'elles vont bien, leur donner des conseils, etc. Rassurant.

### Quelques précautions à prendre en cas de forte chaleur :

- buvez fréquemment et abondamment **même si vous n'avez pas soif** ;
- maintenez votre logement le plus frais possible : fermez les volets et fenêtres dès le matin et aérez le soir et la nuit, s'il fait plus frais ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour : douches, bains, brumisateur ou gant de toilette humide sans vous sécher ;
- passez si possible 2 ou 3 heures par jour dans un endroit climatisé (centre commercial, etc.).

## Moins de 85 ans s'abstenir...

85 ans et plus, cela se fête ! Chaque année, le club Bouc est d'Or programme un repas pour ses membres comptant plus de 85 bougies sur leur gâteau d'anniversaire. Un traiteur a régalé les quelque vingt participants au déjeuner, organisé le 16 avril. Edmond Eutedjian, l'adjoint en charge

des affaires sociales, et la conseillère municipale Claude Lampo, avaient fait le déplacement au foyer des anciens. Et la mairie avait mis à la disposition du club un minibus pour aller chercher les Boucains n'ayant pas de moyen de déplacement.



## URGENT : Halte-répit cherche bénévoles

C'est un cri d'alerte : la halte-répit détente pour les malades d'Alzheimer (HRDA) a besoin de bonnes volontés. Ce lieu d'accueil temporaire accueille, depuis le 16 mars, tous les lundis après-midi, des personnes âgées, atteintes par cette maladie dégénérative. Un soulagement pour les aidants qui peuvent profiter d'une après-midi de liberté. Les usagers sont pris en charge par Sylvie Grégori, la responsable expérimentée des HRDA de Marseille et Bouc Bel Air. Elle est épaulée par un ou deux bénévoles, qui l'aident à animer des jeux, des ateliers mémoire, etc. Mais l'équipe doit être plus étoffée pour que la Halte-répit puisse continuer à fonctionner. Les seules compétences demandées sont bienveillance et motivation, car les personnes accueillies sont calmes et coopératives. Alors, dépassez les clichés et rejoignez cette structure si utile aux malades et à leurs familles.

## Etat-Civil : Naissances

STEVENS Héloïse 28/02/2015  
MARTEL Joyce 04/03/2015  
de LAVAL Baptiste 16/03/2015  
CARNEIRO AUGER Leane 19/03/2015  
TENZA Léana 21/03/2015  
TOLEDANO Alice Diem 24/03/2015  
LEISSU Gabrielle 26/03/2015  
DUPUY Tiffany 27/03/2015  
LEYDET Charlie 27/03/2015  
DUVAL Nils 04/04/2015  
BOSSY Clara 17/04/2015  
LABATUT CAORSI Ugo 18/04/2015  
FERRAND Gauthier 20/04/2015

## Etat-Civil : Décès

BREUER vve DUPLAIX Marcelle 20/02/2015  
PERONEILLE vve LEE Elisabeth 21/02/2015  
BOURREAU Jean 21/02/2015  
CORRONE vve GIOVINAZZO Francesca 23/02/2015  
JUBELIN Félix 25/02/2015  
AUBERT Henri 25/02/2015  
DI MALTA épse BOTTALICO Marguerite 26/02/2015  
MULATO Joseph 27/02/2015  
CORRADI vve CRESCIONI Yvonne 28/02/2015  
AVRIL vve FORCET Faustine 04/03/2015  
CORTIJO épse PETRUZZELLA Emilie 04/03/2015  
ETIENNE épse LE QUÉRÉ Suzanne 05/03/2015  
BOURRELY Lucien 10/03/2015  
GAVINI vve GUILLOT Nicole 11/03/2015  
HERRERO GIMENEZ Angel 12/03/2015  
TONNELIER Pierre 17/03/2015  
COHET Alain 17/03/2015  
VIGUIER Robert 18/03/2015  
TIERCELIN Maurice 18/03/2015  
BOUKANDOURA André 19/03/2015  
CAPORGNO vve PORTENTO Marie Claire  
20/03/2015  
JACQUES de FLEUREY Claude 22/03/2015  
MACIONI Louis 27/03/2015  
ANDRIEU Pierre 27/03/2015  
MARB vve SOCIAS Marie-Rose 29/03/2015  
CRAVO Joaquim 30/03/2015  
MARINO Jean 31/03/2015  
EGLIN René 07/04/2015  
BENYAKAR Maurice 08/04/2015  
DOU vve BLANC Marie 09/04/2015  
BERNARDI vve SOUPERBAT Jeannette 16/04/2015  
BERLIOCCHI Joseph 24/04/2015  
MARDIGUIAN Annik 24/04/2015

# Bientôt les vacances : Partez tranquilles !...

... pendant votre absence, les forces de police veillent sur vos biens.

En effet, que ce soit la police municipale ou la gendarmerie nationale, une de leur missions est de mettre en place des patrouilles de surveillance de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end aux domiciles des personnes qui leur ont signalé leur absence. Pour cela, il vous suffit de remplir un formulaire que vous pouvez télécharger sur le site de la ville boucabelair.fr rubrique ville nature-sécurité et que vous devrez retourner soit à la police municipale soit à la gendarmerie en



fonction de votre choix. Et puis partez en vacances tranquilles, histoire de vous changer les idées !

## Des écureuils grâce aux "Ormeaux"

*Des travailleurs de l'ESAT « Les Ormeaux », implanté sur la commune route de Siège, fabriquent des pièces d'hélicoptères pour un grand groupe aéronautique installé à Maignane. Le saviez-vous ?*

Bien que participant à la construction d'un type d'hélicoptère, en l'occurrence l'Écureuil (très largement vendu à travers le monde entier), ils n'avaient jamais eu l'occasion de le voir, et encore moins de s'en approcher. Et bien, c'est maintenant chose faite par l'intermédiaire de Yann Pertuisel, conseiller municipal délégué aux personnes handicapées. En effet, une di-

zaine d'entre eux, accompagnés par leur encadrement ont ainsi pu voir de très près les hélicoptères servant à la formation des pilotes militaires sur la base du Cannet des Maures (Var). Tigre, Caïman (les noms donnés aux hélicoptères) et bien sûr l'Écureuil leur ont été présentés par des pilotes et des mécaniciens. Certains travailleurs ont même pu prendre les commandes du simulateur destiné à la formation des équipages de l'Écureuil. Ils se sont bien sûr attardés un bon moment sur la partie de l'appareil sur laquelle ils travaillent tous les jours. A n'en pas douter, cette visite aura renforcé, s'il en était besoin, leur motivation et leur fierté à participer à la sécurité des pilotes.



## Les réunions des Conseils Consultatifs de Quartiers ont démarré

*Richard Mallié, comme il s'y est engagé lors de la campagne des municipales, souhaite développer la concertation avec les Boucains.*

Outils privilégiés d'information, d'expression des habitants et de développement de la démocratie locale dans notre ville, les CCQ favorisent l'exercice d'une citoyenneté active, et permettent de construire tous les éléments du « mieux vivre ensemble ». C'est fait, les 7 CCQ se sont réunis pour la première fois durant les mois de mars et avril. Constitués d'environ une vingtaine de personnes qui ont fait acte de candidature et trois élus référents, ils ont profité de ces réunions pour faire connaissance entre eux et expliquer les motivations de leur présence. Richard Mallié, après les avoir remerciés de leur participation, leur a dit pourquoi ce mode de fonctionnement lui tenait particulièrement à cœur et très vite on est passé au concret. Problèmes de voiries, d'éclairages publics, d'assainis-

sement, d'espaces verts ou encore de sécurité ont été abordés. S'en est suivie, par exemple, une réunion de travail du CCQ 3 de La Salle pour parler du réaménagement de la rue Auguste Renoir, pilotée par Dominique Bièche le correspondant de quartier et par ailleurs l' élu en charge de la communication de la ville. Pour connaître les membres des CCQ de votre quartier, il suffit d'aller sur le site de la ville boucbeclair.fr onglet "vie municipale", rubrique "CCQ", vous y trouverez les coordonnées des élus référents ainsi que celles des membres du comité d'animation à qui vous pourrez faire remonter toutes vos doléances ou suggestions qui seront transmises à chaque nouvelle réunion du CCQ concerné.

## Y en a marre ! 160 000 € perdus

**160 000 €, c'est environ ce que coûtent à la commune, et donc aux contribuables, les actes d'incivisme répertoriés sur une année.**

Cela comprend le personnel, les travaux d'aménagement de voirie, les petites réparations et vols de mobilier urbain, l'effacement des tags, le ramassage des dépôts sauvages, la pose de ralentisseurs pour casser la vitesse... et vous êtes les premiers à vous en plaindre. En effet, que ce soit auprès des élus, en réunion, ou lorsque le maire vient à votre rencontre, vous êtes nombreux à parler de vitesse excessive, de gens qui jettent n'importe où n'importe quoi, d'excréments de chiens qui jonchent les trottoirs et la liste n'est pas exhaustive. Et pourtant, ce ne sont pas les gens des communes alentours qui viennent jeter leurs poubelles sur la commune, ce ne sont pas les gens des communes alentours qui roulent comme des malades à

l'intérieur des lotissements, ce ne sont pas les gens des communes alentours qui lâchent leurs chiens sur le domaine public de la commune pour qu'ils y fassent leurs besoins. Richard Mallié a donc demandé, en particulier à la police municipale de sévir en relevant et en verbalisant ces infractions car c'est toujours la même chose : à cause de quelques indécents, c'est tout le monde qui subit des nuisances et en particulier à cette période de l'année où l'on vit beaucoup plus dehors. N'oubliez pas que même si vous vivez en villa, vous avez des voisins et que « votre liberté s'arrête où commence celle des autres ». Et n'oubliez pas aussi, que cet argent mis pour pallier ces désagréments pourrait servir à autre chose de bien plus utile.

### Etat-Civil : Mariages

VIAL Morgan/RENAUD  
Alicia 07/03/2015  
IDI Youssef/DROIT Isaline  
17/04/2015

### Faites vous connaître !



Artisans, commerçants, industriels, vous souhaitez vous signaler sur la commune, c'est possible. En effet, si vous êtes dans le secteur marchand, sachez que la commune vient de résigner une convention d'implantation de mobilier urbain sur le domaine public, destiné à la micro signalisation commerciale et publique avec la Sté Sicom spécialisée en signalétique et communication urbaine. Si vous êtes intéressés, il vous suffit de contacter la Sté au 04 42 54 01 03 afin de connaître toutes les modalités. Pour sa part, dans le cadre de ce partenariat, la ville dispose d'emplacements qui lui permettent d'indiquer les différents édifices ou organismes publics.



## Les livres se mettent en boîte !

Plus besoin de vous soucier des horaires de la bibliothèque en tout cas pour le retour des objets empruntés. En effet, une grande boîte vient d'être installée à l'angle du bâtiment afin que vous puissiez, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure, restituer livres et DVD. Pour certains cela leur évitera un rappel à l'ordre et pour tous ce sera plus pratique. Mise en place début avril, il semble que ce nouveau service ait déjà trouvé ses adeptes. En parlant des horaires de la bibliothèque, petit rappel des horaires d'été. Bibliothèque du village : du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 8h-16h30 en journée continue du lundi au vendredi. Elle sera fermée le samedi 4 juillet et rouvrira à partir du 29 août de 9h à 12h. Il en sera de même pour le service accueil-état-civil de la mairie. L'annexe de La Salle sera fermée du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août inclus.



## Un boucain honoré par la chambre des Métiers et de l'Artisanat

*Ce boucain, c'est Patrick Siccardi qui vient de se voir décerner le 12 mars dernier, la plus haute distinction du secteur de l'artisanat, à savoir, le titre de Maître Artisan dans le métier de menuisier, faisant ainsi partie du 1% des chefs d'entreprises artisanales détenant ce titre prestigieux.*

L'entreprise Siccardi a été créée en 1962 par Gilbert et c'est en 1991 que ce dernier a « passé la main » à ses fils Thierry et Patrick (à droite sur la photo). Ce dernier a suivi le cursus d'apprenti, et c'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui il transmet son savoir-faire aux jeunes car comme il le dit : « ce sont eux notre avenir ». Immatriculé au Répertoire des Métiers depuis 21 ans, il a formé 21 apprentis dont deux qui sont en cours de formation et quatorze qui ont mené à terme cette dernière. De plus, soucieux de transmettre au mieux son savoir-faire, il a suivi la formation « Maître d'Apprentissage Confirmé » au sein de la CMA 13 et a obtenu le titre MAC, synonyme



de haute qualification en matière de tutorat. Il est également membre de jury d'examen pour les BAC PRO au Lycée Vauvenargues et pour les BP au CFA des Milles. Pour la petite histoire, il a été conseiller municipal auprès de Richard Mallié de 1989 à 1995 et aujourd'hui, c'est sa fille Christine qui a repris le flambeau. La menuiserie se trouve rue Fernand Canobio et si vous êtes à la recherche de spécialistes d'agencement de magasin ou si vous souhaitez refaire votre terrasse, vos fenêtres, votre bibliothèque ou faire vos volets, votre cuisine... n'hésitez pas à contacter la menuiserie au 04 42 22 09 54 +d'info sur [menuiserie-siccardi.com](http://menuiserie-siccardi.com)

## Les Commémorations : la saison démarre fin avril

La première sur le calendrier est celle du jour du Souvenir, en hommage aux déportés victimes de la Shoah, qui se déroule toujours le dernier dimanche du mois d'avril. Et cette année, en plus du cérémonial de rigueur, quatre petits Boucains ont participé à la manifestation. En effet, c'est devant la Stèle Jean Moulin, au domaine de La Salle, en présence d'un grand nombre d'élus et de conseillers municipaux réunis autour de Richard Mallié, qu'ils ont participé au dépôt de gerbe. Mais le petit plus, c'est qu'à la fin de la cérémonie, Yann Pertuisel, Conseiller Municipal délégué aux Cérémonies Patriotiques, leur a remis un document renfermant les paroles de la Marseillaise. Cette petite attention a pour objectif de les sensibiliser et de les associer encore davantage à la cérémonie. Cette démarche est le résultat d'une volonté clairement affirmée par la municipalité, qui vise à mobiliser enfants et parents à l'occasion des rassemblements com-



mémoratifs afin de faire vivre le devoir de mémoire que l'on doit à tous ceux qui sont morts au combat pour une certaine idée de la France. Il en a été de même à l'occasion du 8 mai. N'hésitez donc pas à venir en famille aux prochaines cérémonies qui se dérouleront le 8 juin en mémoire des victimes d'Indochine et le 18 juin en souvenir de l'Appel du Général de Gaulle.

**9<sup>E</sup> FESTIVAL  
D'ORGUE  
BOUC BEL AIR**

**Orgue, Cordes et Vents**

**5, 12 et 21 Juin 2015**  
Eglise Saint-André

Concerts du 5 et 12 juin à 20h30  
Adultes : 15 €,  
Adhérent association : 12 €,  
Moins de 20 ans : gratuit

Concert du 21 juin à 18h00  
Fête de la musique :  
Entrée et parking gratuits

RÉSERVATION  
04 42 94 93 58  
RENSEIGNEMENTS  
06 62 47 49 83



« Les amis de l'orgue », son président Claude Mousseigne, son directeur artistique André Rossi en partenariat avec la ville vous convient au 9<sup>ème</sup> festival d'orgue en l'église St André les 5, 12 et 21 juin prochains. Découvrez le programme

**VENDREDI 5 JUIN À 20H30  
TROMPETTE ET ORGUE**

De Valentin Rathgeber à J.S. Bach, en passant par Johann Godfried Walther, Georg Fredrich Haendel. Avec Bernard SOUSTROT, trompette, Jean DEKYNDT, orgue.



**VENDREDI 12 JUIN À 20H30  
ENSEMBLE BAROQUES-  
GRAFFITI**

Musique baroque dirigée par Jean-Paul Serra. Avec Eleonora DE LA PEÑA, Soprano et l'Ensemble Baroques-Graffiti : Jean-Paul SERRA, orgue et direction, Sharman PLESNER, violoniste baroque, Jaroslav ADAMUS, violoniste baroque, Lucie UZZENI, alto, Anne Garance FABRE DIT GARRUS,

violoncelle, Michel MALDONADO, contrebassiste.



**DIMANCHE 21 JUIN À 18H00  
DUO MA NON TROPPO**

Ma Non Troppo ?... Mais Pas Trop ? D'un côté le terme italien bien classique, solidement ancré dans la tradition. De l'autre, la ferme volonté de déclasser l'orgue, le compromettant avec le saxophone, instrument «jazz» par excellence. Avec Alexandra BRUET, orgue, Pierre-Marie BONAFOS, saxophones.



**Expositions  
au château**

**ADSB  
Luminances 2015**  
Du 5 au 14 juin

**BOUC BEL ART  
14<sup>ème</sup> Salon annuel**  
Du 20 au 28 juin

**SALON DES ARTISTES**  
Du 4 au 14 juillet



**SÉANCE CINÉMA SOUS  
LES ÉTOILES**

C'est ce que vous proposent l'association culturelle arménienne de la ville et le service municipal des affaires culturelles le samedi 27 juin à 21h 30 place de l'hôtel de ville si le temps le permet (en cas de pluie la manifestation serait annulée). Le film que vous pourrez voir est le premier gros succès commercial d'Henri Verneuil (8 849 752 entrées) vous savez bien sûr qu'il s'agit de « La vache et le prisonnier » adapté de l'œuvre de Jacques Antoine. L'histoire : en 1943, Charles Bailly (Fernandel), prisonnier de guerre français, décide de s'évader et de retourner en France. Il ne trouve que stratagème qu'une vache, Marguerite, et un seau de lait pour traverser l'Allemagne de part en part... Pour la petite histoire, le tournage se déroula en Allemagne du 8 juin au 15 août 1959. Fernandel et la vache parcoururent réellement les 200 kilomètres, de Munich à Stuttgart!

**Rendez-vous musicaux  
dans les jardins d'Albertas**



**Un rendez-vous très prisé. Vous avez été plus de 2400 à venir, l'an passé, écouter des œuvres de musiques classiques sous les étoiles, dans les jardins d'Albertas classés Monuments Historiques.**

Marie-Odile Armandon l'adjoint au maire, déléguée à la culture et le service municipal des affaires culturelles ont donc décidé de réitérer cette manifestation qui a su trouver son public. Cette année, le premier de ces deux concerts aura lieu le **mardi 23 juin 2015 à 21h**. Lors de cette soirée, vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Félix Mendelssohn : Carnets de voyages... avec en ouverture « Les Hébrides » opus 26 suivi par la Symphonie n°3 en la mineur «Écossaise» opus 56 interprétées par l'Orches-

tre Philharmonique du Pays d'Aix, dirigé par Jacques Chalmeau. **Mercredi 24 juin, toujours à 21h**, place au trio à cordes « Ensemble des équilibres composé par Agnès Pyka, Blandine Leydier, Dimitri Maslennikov qui vous interprétera «Trio à cordes n°2 en si bémol» de Franz Schubert et «Divertissement pour trio à corde» de W.A. Mozart. Alors surtout, notez ces dates de concerts, qui vous feront, à n'en pas douter, passer un bon moment et en plus, l'entrée est libre.



**Fonctionnement : 18 316 691 €**

*Ce sont les dépenses obligatoires. 49,56 % sont consacrés aux salaires, le reste étant réparti dans les services afin de répondre aux différentes demandes des boucains (sécurité, voirie, propreté, culture, sport, scolaire et petite enfance ....*



## Un budget

*Le budget 2015 est marqué par la baisse de la dotation de l'Etat et l'augmentation des charges imposées par le gouvernement. Mais la municipalité se refuse pour autant à augmenter les impôts et à diminuer les services auxquels sont habitués les boucains.*

« Nous avons construit un budget sous la contrainte de décisions gouvernementales sur lesquelles nous n'avons aucune prise mais qui impactent fortement les finances locales. » Pour Edouard Alexander, l'adjoint au maire délégué aux finances, la marge de manœuvre était extrêmement réduite. La plus spectaculaire de ces décisions est la plongée de la dotation globale de fonctionnement. Cette enveloppe attribuée par l'Etat a diminué de 25% entre 2013 et 2015 ! Et si les ressources ont diminué, les charges, imposées par le gouvernement, se sont envolées.

### **Les bas salaires modestement revalorisés**

A commencer par la masse salariale : à effectifs constants, elle a augmenté sous l'effet de la revalorisation des rémunérations des fonctionnaires de catégorie C, le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Une augmentation raisonnée (la catégorie C est celle des salariés les plus modestes) et limitée, 23 € en plus, chaque mois, en moyenne pour chaque agent. Mais cette catégorie étant la plus importante dans la fonction publique territoriale, cela a forcément un coût pour les finances communales. « S'y ajoute l'augmentation des charges sociales, qui alourdit encore un peu plus l'addition », précise Edouard Alexander.

### **La réforme des rythmes scolaires coûte cher**

L'application de la réforme des rythmes scolaires, imposée par le gouvernement, crée une nouvelle charge pour la commune. Les acti-

ités périscolaires mises en place à la rentrée 2014 coûtent 210 000 € par an, que la modique participation demandée aux parents et l'aide attribuée par l'Etat (60 000 €) sont loin de compenser.

### **Lourde pénalité pour déficit de logements sociaux**

Enfin, la commune est tenue de payer une pénalité de 216 000 € car elle ne compte pas suffisamment de logements sociaux. La loi de décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain impose en effet aux communes de plus de 3 500 habitants d'atteindre 20% de logements sociaux, sous peine de sanctions financières. La loi Alur de mars 2014 a même relevé ce seuil à 25%. Jusqu'à présent, la Communauté du Pays d'Aix avait mis en place, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) via "l'aide à la pierre", un mécanisme permettant aux communes de minorer ces pénalités. Mais le nouveau PLH qui aurait dû entrer en vigueur fin 2013 n'ayant pas été validé par le préfet, ce dispositif ne fonctionne donc pas cette année.

### **La mairie contrainte de réviser son PLU**

Cette même loi Alur a par ailleurs obligé la mairie à engager une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui n'était pas prévue. Elle a, en effet, supprimé le coefficient d'occupation des sols : ce COS permettait de déterminer le nombre de mètres carrés de surface de plancher pouvant être édifié par rapport à la superficie de la parcelle. L'objectif du gouvernement étant de

# SOUS contrainte

favoriser la densification à outrance. « Si nous voulons que Bouc Bel Air continue à être la ville du bien vivre ensemble, nous ne pouvons pas laisser les promoteurs bétonner à tout va, insiste Edouard Alexander. Nous avons donc introduit des règles qui permettent de limiter les possibilités de construction sur un terrain tout en autorisant une densification raisonnée dans les secteurs présentant les caractéristiques adaptées. » L'objectif phare de la majorité municipale est que Bouc Bel Air conserve son identité de "ville nature" et s'affirme comme un poumon vert au sein de la future métropole d'Aix-Marseille Provence. Mais la mise à plat du PLU a un coût : 150 000 € pour mener à bien les études obligatoires et nécessaires.

## Maintien de la qualité de services et du niveau de fiscalité

Pour résumer, les ressources diminuent, alors que les charges augmentent. « Pour autant, conformément à notre projet municipal, nous n'avons pas voulu nous résigner à augmenter les taux des impôts locaux, souligne Edouard Alexander. Nous les avons diminués l'an passé et les maintiendrons à ce niveau cette année. » Pas question non plus de diminuer la qualité et le nombre des services rendus aux Boucains par la mairie, comme l'a dit Richard Mallié dans son discours à l'occasion de la présentation des vœux. Ni de couper dans les subventions aux associations, qui contribuent à améliorer le mieux vivre ensemble. Pour boucler le budget, le conseil municipal a donc décidé d'optimiser au mieux les dépenses et d'utiliser l'excédent de fonctionnement reporté.

## Des études pour lancer les grands chantiers

Côté investissement, 2015 sera l'année de l'achèvement de l'Espace Virginie Dedieu (c'est le nom officiel du pôle jeunesse voté en conseil municipal le 27 avril dernier), qui va accueillir l'ex-école des Chabauds, le Centre de Loisirs et l'Espace Jeunes. La mairie va également lancer les études nécessaires pour mettre en œuvre le programme de développement sur lequel Richard Mallié a été élu : la création d'un pôle multisports, le grand chantier de requalification de la RD8n, visant à réhabiliter cette artère de délestage de l'autoroute, transformée en nouveau Plan de Campagne, en véritable avenue urbaine, etc. D'autres opérations, plus modestes mais importantes pour la qualité de vie des Boucains, seront menées dès cette année : la création d'une nouvelle classe à l'école maternelle de La Bergerie, l'amélioration du réseau pluvial, l'installation d'un système de chauffage performant dans l'église et le presbytère, etc.

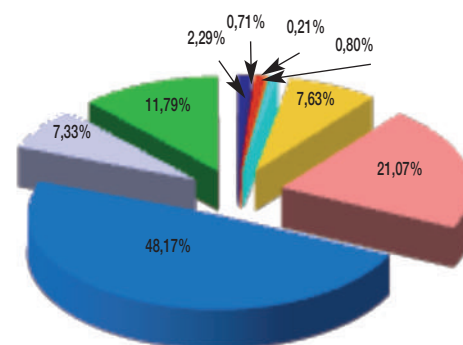
## Ligne de crédit garantie

Pour financer ses dépenses d'investissements, la mairie va largement avoir recours aux subventions. Elle va également emprunter de l'argent car elle en a la possibilité : l'encours de la dette est resté relativement stable ces dernières années et le restera encore, certains emprunts arrivant à échéance. Elle a obtenu une ligne de crédit de 6 millions d'euros : 2 serviront à payer le solde du chantier de construction de l'Espace Virgine Dedieu ; 4 seront mobilisés, ou pas, en fonction des besoins, des rentrées de subventions, etc. Bouc Bel Air a la confiance des banques.

Investissement : 13 656 283 €

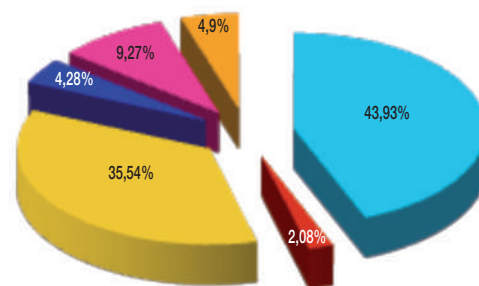
*C'est le choix politique de la majorité municipale qui s'exerce*

Dépenses en %



INFORMATIQUE	7,63%
RÉSULTAT ANTÉRIEUR	21,07%
TRAVAUX DE PROXIMITÉ	48,17%
URBANISME	7,33%
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	11,79%
DIVERS	2,29%
CULTURE	0,80%
PETITE ENFANCE, SCOLAIRE ET JEUNESSE	0,71%
SPORT	0,21%

Recettes en %



EMPRUNTS	43,93%
DIVERS	2,08%
SUBVENTIONS	35,54%
FONDS DE COMPENSATION TVA + TLE + TAM	4,28%
AUTOFINANCEMENT	9,27%
AMORTISSEMENTS	4,9%

## Pré-inscription : mode d'emploi

Pour pré-inscrire votre enfant à la crèche, appelez le service au 04 42 94 93 68. Le choix de la crèche n'est pas toujours possible même si les contraintes des parents (lieu d'habitation, trajets professionnels, fratrie, etc.) sont prises en compte au mieux lors de l'affectation. La priorité c'est de gérer l'offre des places par rapport à la demande. Il est possible de prendre rendez-vous avant même que l'enfant soit né, dès la grossesse confirmée. La date de pré-inscription détermine le rang sur la liste d'attente.

## 1 place pour 3 enfants

Bouc Bel Air se distingue par un fort taux d'équipement en crèches. Le rapport entre le nombre de places et le nombre d'enfants de 0 à 2 ans, y est de 1 pour 3 contre 1 pour 5 dans les Bouches-du-Rhône et 1 pour 8 en France et puis, rappelons qu'il y a aussi 68 assistantes maternelles à votre disposition.

# Le grand puzzle des crèches

*Bouc Bel Air compte 118 places en crèches. Mais davantage d'enfants peuvent être accueillis car tous n'y vont pas à temps plein. Le grand défi du service de la petite enfance, souligne Mathieu Piétri l'adjoint délégué, est de faire correspondre les demandes des parents et les créneaux horaires disponibles.*



D'un côté, des enfants, de l'autre, des places en crèche. Fin mars, la commission d'attribution, réunissant les directeurs des structures et le service de la petite enfance, s'est réunie pour tenter de faire correspondre au mieux l'offre et la demande. La commune compte trois structures d'accueil, gérées par la société "Les Petits Chaperons Rouges" : l'Arbre de Vie, 43 places ; les Bouca nous, 35 et les Frimousses, 20. De plus, elle a acheté 20 berceaux, dans la crèche interentreprises "La Farandole" à Décathlon Village, soit 118 places au total, équivalent temps plein.

### Assurer le meilleur remplissage des crèches

Mais de nombreux parents n'ont pas besoin d'un mode de garde cinq jours sur cinq. Les crèches peuvent donc accueillir plus de 118 enfants. Par conséquent, pour satisfaire le plus grand nombre de demandes possibles, l'objectif du service de la petite enfance est de tendre vers un remplissage à 100% des crèches, en y affectant des enfants dont les emplois du temps se complètent. Exemple : du lundi au mercredi pour l'un ; du jeudi au vendredi pour l'autre.

### Places proposées dès qu'elles se libèrent

La commission d'attribution a tenté d'assembler au mieux ce puzzle. Un puzzle qui évolue en permanence. Les parents ont reçu courant avril une proposition de contrat. Certains n'y ont pas donné suite. Le service de la ville, en charge des pré-inscriptions, a donc proposé les places restantes à d'autres parents. Tout comme il le fera dès que des places se libèreront tout au long de l'année. Avec toujours cette même contrainte : faire cor-

respondre l'offre (une place disponible trois jours par semaine, par exemple) avec une demande.

« On remonte la liste d'attente jusqu'à trouver la première famille dont les besoins collent avec les créneaux horaires de la place vacante », explique Mathieu Piétri. Pour ne pas ajouter une contrainte complémentaire, les parents ne peuvent pas choisir la crèche de leur choix. Si tel était le cas, il serait impossible d'assurer au mieux le remplissage des structures et moins de demandes pourraient donc être satisfaites.

### Une nouvelle délégation de service public

Le contrat que la mairie a conclu avec "Les Petits Chaperons Rouges" se terminera le 31 juillet 2016. Le conseil municipal du 13 avril a approuvé le lancement de la procédure visant à désigner un prestataire. Le même cadre juridique sera conservé : la délégation de service public. Plusieurs autres étaient envisageables : la gestion en régie directe ; le recours à une association ou le marché public. Mais l'étude comparative, présentée lors du conseil municipal, montre que la délégation de service public, avec un contrat d'affermage, est la formule la plus intéressante : la mairie choisit le prestataire selon des critères qu'elle a déterminés en amont de la procédure ; la gestion du personnel est assurée par celui-ci ; elle conserve la maîtrise des coûts, fixés dans le contrat, et le prix du service est garanti, etc. Le principal inconvénient est que la commune perd la relation avec les usagers. Pour conserver ce lien, la mairie continuera à assurer les pré-inscriptions.



# Un nouvel élan pour le Centre de Loisirs

*Le centre de loisirs va s'installer dans l'Espace Virginie Dedieu début août. Un atout supplémentaire pour cet organisme d'accueil, qui ravit parents et enfants.*



L'été sera divisé en deux parties pour le centre de loisirs. En juillet, comme les années précédentes, les enfants seront accueillis à La Gratianna et à l'école des Pins. En août, tous feront leur rentrée dans l'Espace Virginie Dedieu. « On a hâte, sourit Thibault Daures, le directeur du centre de loisirs. Les bâtiments ont été conçus en prenant en compte nos besoins spécifiques. En plus, ce cadre naturel de pinède est magnifique et va nous permettre d'imaginer de nouvelles activités. Et puis, c'est très pratique d'être à côté du complexe sportif Guy Drut. Des déplacements plus faciles qui nous ouvrent de nouvelles opportunités. »

## Témoignages d'utilisateurs :

### - Marie-Laure Gérard, maman de Chloé, 8 ans

« Nous sommes arrivés à Bouc Bel Air, en septembre 2014. Dans la ville où nous habitons auparavant, Chloé n'aimait pas que je la laisse au centre de loisirs. Mais ici, elle adore ! Elle réclame pour y aller tous les mercredis. Les activités sont à la fois pédagogiques et ludiques, mais aussi très variées. Les animateurs sont très accueillants. Et puis, elle a pu se faire de nouvelles amies, qui ne sont pas de son école. »

### - Raïssa Vinotti, maman de Chloé, 9 ans

« Chloé aimerait que je la laisse encore plus souvent au centre de loisirs. Jusqu'à la rentrée 2014, elle était gardée par ses grands-parents, le mercredi et une partie des vacances. Elle s'est rapidement fait des amies. Elle aime beaucoup les activités manuelles. Le centre lui permet de faire des choses que nous n'avons pas le temps de faire à la maison. Elle apprécie aussi beaucoup les sorties. Et puis, les animateurs sont très gentils et compétents. »

## Congés créatifs

### *Vacances culturelles et sportives pour les jeunes Boucains.*

L'Espace Jeunes les a emmenés sur les traces de Marcel Pagnol, dans les collines d'Aubagne et le village de la Treille. A Aix-en-Provence, ils se sont initiés au développement photo et à la découverte des BD dans la ville. Le temps d'une journée, ils se sont immergés dans la culture

dogon, ce peuple du Mali, projection de documentaires et fabrication de masques à l'appui. Mais ils ont aussi créé des bandes dessinées, tiré à l'arc, jonglé, joué au Futsal, pratiqué l'accrobranche, randonnée sur la Sainte-Victoire, passé une après-midi au cinéma...



## Allo assistantes maternelles

Dans la revue « Le Boucain » n°4 une erreur s'est glissée dans l'article concernant les assistantes maternelles en page 13 au niveau du numéro de téléphone. En effet, pour joindre l'association, il faut composer le 06 16 15 33 50.

## Plus de bio à la cantine

Amapola Ventron, 1<sup>er</sup> adjoint, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse veut encore plus de bio dans les repas de la cantine. Aujourd'hui, 25% des composants et le pain sont issus de l'agriculture biologique ; à terme, l'objectif sera d'atteindre les 100%. Dominique Francon, le chargé de mission développement durable, a donc organisé une réunion entre Garig, la société de restauration qui prépare 2000 repas par jour pour la commune, et Ma Terre, une entreprise aixoise spécialisée dans la fourniture de fruits et légumes bio produits dans la région PACA. « Pour nous, augmenter l'approvisionnement en bio avec des produits importés n'aurait aucun sens souligne Amapola Ventron. Nous voulons du local. Garig partage cette volonté. » La délégation de service public doit être renouvelée l'an prochain. L'idée est donc de préparer le futur cahier des charges en testant la faisabilité d'une augmentation de la part du bio.

## “Climb Up” : l’escalade à portée de main !



**“Climb Up Aix” c’est le nom d’une salle d’escalade implantée au cœur de Décathlon village et qui a ouvert ses portes début avril en présence de très nombreux sportifs.**

C’est la boucaine Virginie Dedieu, championne du monde de natation synchronisée et marraine de la structure, Gwendal Peizerat Champion Olympique de danse sur glace et parrain de la structure ou encore François Petit, champion du monde d’escalade et Président de Climb Up qui ont tenu à inaugurer ce nouveau concept côté sportif. Côté institutions étaient présents Thierry Matesi le directeur du site Décathlon village et Richard Mallié notre maire et conseiller départemental. Plus de 1000 personnes étaient présentes pour assister à un show d’exception. Les meilleurs grimpeurs au monde étaient conviés pour grim-

per deux voies d’une difficulté extrême (8b+ et 8c+) créées spécialement par Jérôme Pouvreau, grimpeur emblématique de la région. Côté femme, c’est la française Mathilde Becerra championne de France de difficulté qui a remporté le podium et côté homme, la victoire est revenue au canadien Sean McColl. La compétition était ouverte à tous et, petite note à l’attention des Boucains, le défi continue : le premier homme et la première femme à réussir l’ascension de ces voies remporteront un chèque de 1000€ ! Pour les amateurs, Climb Up, c’est 500 voies différentes pour tous publics, 2100 m<sup>2</sup> de

surface grimpable de 8 à 12 m de haut, 400 m<sup>2</sup> de pans et blocs, un parcours aventure avec 14 ateliers, 23 ateliers clip’n climb (murs aux formes délirantes) et 10 voies équipées de relais automatiques, et en plus un espace détente avec sauna et restauration rapide de qualité. Alors, vous savez ce qu’il vous reste à faire : allez grimper seul, entre amis ou en famille, novice ou confirmé dans ce sport et cela de 2 à 77 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 23h et le samedi et dimanche de 10h à 20h.

+ d’infos et tarifs sur [climb-up-aix.fr](http://climb-up-aix.fr) ou au 06 45 64 88 82.

## 23<sup>ème</sup> course de côte : que du bonheur

D’abord parce que le beau temps était au rendez-vous. Ensuite, parce que les passionnés de sport automobile ont pu se prendre pour des champions de rallye et enfin,

parce que les spectateurs (près de 3 000) ont pu vibrer à chaque vrombissement de moteur. Cette année, ce sont 52 concurrents qui se sont engagés pour en découdre sur les 800 m de montée de la route de La Baume du Loup. Et, parmi eux, mais seulement en tant « qu’ouvreur », il y avait notre maire Richard Mallié qui, à bord de sa Lancia Fulvia 1 600 HF de 1973, a permis à des boucains de faire des montées comme par exemple Corinne le Meut son adjointe aux sports et grands événements qui en garde d’ailleurs un souvenir impérissable... Comme d’habitude, le gagnant est Jean-



Claude Morel qui a réalisé la montée en 35s 69 et la première femme se classe 8<sup>ème</sup> avec un temps de 38s 64. La fin de la course a été plus sereine puisque « les vieux volants » qui ont exposé leurs voitures toute la journée ont fait la dernière montée au grand émerveillement de tous... Jacques Lafont l’ancien Président de l’association sportive automobile d’Aix en Provence et Norbert Biagioni le nouveau, ont tenu à saluer « la qualité du travail fourni par les services de la mairie, pour la mise en place technique, qui a été, une fois de plus, remarquable », et ils vous donnent rendez-vous d’ores et déjà pour la 24<sup>ème</sup> édition de la course de côte l’an prochain.

# Pays d'Aix Auto Classic :

## Formidable réussite

1<sup>ère</sup> édition

*De vieilles dames dans un bel écrin magnifiées dans le cadre verdoyant des Jardins d'Albertas.*

Vous avez été très nombreux à venir admirer les belles anciennes (plus de 1 000 voitures). Il faut dire que tout était réuni pour que cette première édition soit un succès. Un temps magnifique, un lieu enchanteur où tout était prévu pour le confort des visiteurs et des passionnés aux petits soins pour leurs voitures et ravis de les

faire découvrir aussi bien à un public de béotiens que d'amateurs éclairés. Retour en images sur cette journée festive qui, à n'en pas douter, aura une suite l'an prochain. Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires sans lesquels cet événement n'aurait pu avoir lieu.



©JEAN-LOUIS GLÉ

## Le grand défi : une super journée !

C'est la phrase que l'on a entendue toute la journée l'an passé lors du Grand Défi aussi bien de la part des concurrents que des spectateurs. Alors comme d'habitude, le Grand Défi, qui aura lieu cette année le 28 juin prochain sur la place de l'hôtel de ville, sera l'occasion pour les adultes (une garderie est mise en place pour les enfants au centre de loisirs) de retrouver leur âme d'enfant. Une journée sans se poser de question, sans problème, une journée uniquement pour rigoler. Et, soyons sûrs que les participants ne s'en priveront pas. Que ce soit sur les défis aquatiques ou terrestres tous y mettront énormément de pugnacité pour les accomplir et parfois cela peut donner le vertige comme en particulier l'escalade du rocher ou l'Accro-Bungy (saut à l'élastique). Petit changement cette année, la journée ne se terminera pas par la traditionnelle course de vachette (on a eu chaud l'an passé), mais par un défi celtique qui, à coup sûr, fera monter

l'adrénaline de certains. Comme après l'effort vient le réconfort, l'équipe municipale, et en particulier Corinne Le Meut l'adjointe déléguée aux sports et grands événements, convient les participants au repas du soir, histoire de se retrouver pour un moment de convivialité et de repos bien mérité autour d'une gardianne de taureau. Il est possible pour ceux qui souhaiteraient participer uniquement au repas, de se joindre aux valeureux compétiteurs moyennant finances (10 €). + d'infos, règlement et bulletin d'inscription sur <http://www.boucbelair.fr/loisirs>



## Boucles Bel Air : Record battu !

Avec ses 600 inscrits, la traditionnelle course pédestre a battu, dimanche 3 mai 2015, son record de participants. Cette 31<sup>ème</sup> course nature a été organisée conjointement par le service Sports et Grands Événements de la ville, l'association Courir à Bouc Bel Air et de nombreux bénévoles avec une grande nouveauté cette année, la garderie des pitchouns des coureurs ! Le premier coup de sifflet a été donné par Corinne Le Meut adjointe au maire déléguée aux Sports et aux Grands Événements à 9h20 pour « la boucle des jeunes ». Les jeunes champions se sont élancés à travers les rues du village battant de nouveaux records de temps. A 10h, c'est sous l'acclamation de tous les coureurs et du public que les personnes porteuses d'un handicap et résidents de La Chrysalide ont franchi la ligne de départ, lançant ainsi la Bouclette (5 km) et la Boucle Bel Air (12 km). Les quelques modifications apportées à la boucle de 12 km n'ont pas découragé les nombreux participants qui ont pu découvrir un parcours plus technique mais aussi beaucoup plus « nature » que les autres années. Ce rendez-vous sportif illustre parfaitement ce que la « ville nature » apporte aux boucains : la valorisation de notre patrimoine naturel

et culturel autour d'une éco-manifestation créant du lien social entre petits et grands, coureurs confirmés ou amateurs, personnes porteuses d'un handicap ou valides. La manifestation a été marquée par la présence de Sandra Dalbin (4<sup>ème</sup> en partant de la droite sur la photo), vice-présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, déléguée aux personnes handicapées qui a tenu à remettre des trophées aux coureurs handicapés. Les autres participants n'ont pas été oubliés puisqu'un tee-shirt micro fibre « ville nature » a été remis aux 500 premiers inscrits, de nombreux lots ont été remportés sur le podium et au tirage au sort. La manifestation s'est terminée dans une ambiance conviviale autour d'un buffet « campagnard » offert par la municipalité.



## Infos pratiques : nouvelles règles d'attribution de la carte du combattant

Les critères d'attribution de la carte du combattant pour l'Afrique du Nord ont été modifiés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (loi 2013-1278 du 29 décembre 2013). Auparavant, l'appelé devait avoir effectué 120 jours de service avant le 2 juillet 1962. Dorénavant, les services accomplis après le 2 juillet 1962 sur le territoire Algérien sont pris en considération pour le calcul des 120 jours, dès lors qu'ils ont débuté au plus tard le 2 juillet 1962 et qu'ils ont été effectués sans interruption sur le territoire à partir de cette date. Grâce à cette nouvelle disposition, davantage de nos concitoyens ayant participé à la guerre d'Algérie peuvent accéder à la Carte du Combattant et aux avantages qui en découlent. Pour faire votre demande de carte ou pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre au 04 42 22 58 56.



## Les Rotariens sont généreux

Vous le savez certainement, si vous êtes un lecteur assidu de la revue municipale, la ville a accueilli en février dernier, pour la première fois, le Rotary Club d'Aix Trévaresse-Durance, pour son 8<sup>ème</sup> salon international de l'orchidée qui a connu un vif succès. Les organisateurs s'étaient engagés à reverser les bénéfices à des associations qui s'occupaient de malades atteints du cancer. C'est ce qui a été fait fin mars. Deux chèques de 4 000 € chacun ont été remis : le premier à Jean-



Marc La Piana le co-fondateur de La Maison à Gardanne, un établissement de soins palliatifs, le second à Jean-Loup Mouysset le fondateur du centre « Ressources » à Aix qui ne prodigue aucun soin médical et s'occupe uniquement de dispenser un programme personnalisé d'accompagnement thérapeutique aussi bien au malade qu'à sa famille. Ce don a pu se faire aussi grâce à un partenaire qui veut rester discret mais pour vous donner une piste c'est le second plus gros employeur du département. Si vous aussi souhaitez aider ces deux associations, vous pouvez le faire soit par un don déductible de vos impôts, soit par quelques heures de bénévolat et cela en vous rendant sur leur site respectif : [www.association-ressource.org](http://www.association-ressource.org) [www.lamaisondegardanne.org](http://www.lamaisondegardanne.org) Pour être complet, un don a aussi été fait au Centre Communal d'Action Sociale. Autre action financée par le Rotary Club, mais cette fois par celui de Gardanne : l'achat d'un défibrillateur pour le Comité Communal de Feu de Forêt, payé à 40%, le reste étant financé par la ville. Un grand merci au Rotary Club de Gardanne qui pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive fait un don à la commune.



## « Ils » ont aussi participé au carnaval

« Ils », ce sont les travailleurs handicapés de l'association « La Chrysalide » qui se trouve sur la commune. Vous le savez certainement et comme le dit Corinne le Meut l'adjoint au Maire, déléguée aux sports et grands événements « à

chaque fois que nous pourrons lier un partenariat avec La Chrysalide nous le ferons, afin d'intégrer au mieux ces personnes handicapées qui sont aussi des boucains ». C'est dans ce cadre, qu'à l'occasion du carnaval dont le thème était « Les robots », ils ont construit un char pour le défilé. Et, il y a quelque temps, c'est Corentin, un des pensionnaires, qui a fait la visite guidée de l'exposition photos réalisée à cette occasion. Un bon moyen de faciliter le vivre ensemble.



## Gagnant de la tombola de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gardanne

A la demande de l'amicale, nous publions le nom du gagnant de la tombola pour la commune de Bouc Bel Air, il s'agit de Monsieur Florent Mallet.

## Un pas de plus vers le jumelage avec Fiesole

Vous le savez, la ville a décidé de se jumeler avec une ville d'Italie, Fiesole. Une délégation du comité de jumelage s'est rendue là-bas en début d'année et c'est maintenant au tour de Richard Mallié, du conseil municipal et des associations de la ville d'accueillir ce mois-ci la délégation italienne qui sera conduite par le maire de Fiesole Anna Ravoni. Au cours de cette visite qui leur permettra de faire connaissance avec leurs nouveaux amis, sera signé le pacte d'amitié qui sera un pas de plus vers le jumelage.

### Les collégiens en avant-première

C'est dans ce cadre, qu'un voyage dont l'objectif était à la fois artistique et linguistique (Fiesole est le siège d'une université Européenne) que le collège Georges Brassens a accueilli l'Institut Comprensivo Ernesto Balducci fin avril en présence de Marie-Odile Armandon l'adjoint au

maire en charge de la culture, et des membres du Comité de Jumelage de la ville. Une cinquantaine de collégiens italiens (3<sup>ème</sup>) accompagnés par leurs professeurs ont donc passé quelques jours en Provence. Ils ont pu visiter Arles et ses monuments ainsi que les Baux de Provence et comme c'était sur la route, ils en ont aussi profité pour visiter la Côte d'Azur.



## Venez faire la fête... de la musique bien sûr !

C'est ce que vous propose l'ensemble des membres du Comité des Fêtes (nouveau nom de l'office municipal des fêtes), le dimanche 21 juin à partir de 16h00 sur la place de l'Hôtel de Ville. De nombreux groupes, chorales et autres de la commune se succéderont dans des genres très variés, du jazz, en passant par le rock sous toutes ses formes jusqu'à la reprise de standards de la variété française et anglo-saxonne. Les amateurs de musique classique ne sont pas oubliés avec le concert d'orgue en l'église Saint André à 18h00 (voir les infos en page 13). N'hésitez pas à venir partager ce moment festif et convivial que vous propose le Comité des Fêtes car, en plus, l'ensemble de la soirée est gratuit. Retrouvez tout le programme détaillé sur [boucbelair.fr](http://boucbelair.fr)



## 35<sup>ème</sup> anniversaire...

A l'occasion de son 35<sup>ème</sup> anniversaire, l'Ecole de Musique de Bouc Bel Air organise une grande soirée dansante avec repas le samedi 13 juin à partir de 19h dans la salle des Terres Blanches. Rens et réservation 06 95 28 81 51.

# Guide pratique

## Les adresses utiles pour Mieux vivre à Bouc Bel Air

### URGENCES

- Pompiers de Gardanne ... 04 42 51 79 40
- Gendarmerie BBA ..... 04 42 22 16 85
- E.D.F. Service clientèle ... 09 69 32 15 15
- G.D.F. .... 09 69 324 324
- Service des Eaux ..... 08 10 40 05 00
- Ambulances A 13 BBA ... 04 42 16 06 06
- S.O.S. Médecins ligne locale. 04 42 26 24 00
- S.O.S. Médecins n° national ..... 3624

### NUMÉROS UTILES

- La Poste ..... 3631
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Planning Familial 13 ..... 08 00 10 51 05
- Vétérinaire de garde ..... 04 42 59 90 62

### TRANSPORTS

- Régie des transports ..... 04 42 93 59 00
- Aix/Marseille - Aix/Bouc Bel Air
- S.A.P. Cariane Provence ... 04 42 94 96 00
- Gardanne/Bouc Bel Air/Marseille
- S.N.C.F. : Gare Saint Charles ..... 3635
- Ramassage scolaire
- Gardanne - Aix en Provence - Collège G. Brassens et M. Mauron
- Service Scolaire ..... 04 42 94 93 71
- Taxis
- Sandra PELAZZA ..... 06 11 05 16 45
- Bernard MAGNIER ..... 06 07 54 79 71

### CULTES

- Catholique : Père BRUNET. 04 42 22 09 34
- Église Protestante Unie du Pays d'Aix - Correspondant de secteur :
- A et G Glaezer ..... 04 42 69 20 08
- Orthodoxe M. GUEIT ..... 04 42 22 25 05
- Communauté Israélite
- M. CHAMLA ..... 06 50 27 14 12

### PARTIS POLITIQUES

- U.M.P. : M. MALLIÉ ..... 04 42 65 44 44
- PARTI RADICAL :
- M. AGAOUA ..... 06 71 08 12 85
- LES VERTS DU PAYS D'AIX :
- M. PLISSON ..... 04 42 22 59 96
- P C F : M. GERARD ..... 06 19 25 19 56
- PS : M. PICQUET ..... 06 72 15 76 11

### ASSOCIATION MÉDICALE

- DE BOUC BEL AIR** ..... 04 42 22 11 64
- Médecine générale**
- Dr MORATEUR - Dom. .... 04 42 27 73 30

- Dr DEDIEU - Dom. .... 04 42 22 02 14
- Dr DEDIEU-GAUTIER - Dom. 04 42 22 02 14

### Orthophonistes

- Mme BOUTET-PIZZERA ... 04 42 22 11 64
- Mme DONNIER ..... 04 42 22 25 26

### Chirurgiens dentistes

- Dr VASSEROT-MERLE ..... 04 42 22 11 64
- Dr TORELLO ..... 04 42 22 11 64

### Kinésithérapies, thérapies manuelles, ostéopathes

- M. COLL / Mme WIQUEL Nathalie ..... 04 42 29 88 25

### CENTRE MÉDICAL

#### DE LA GRATIANNE ..... 04 42 22 06 06

#### Médecine générale

- Dr BOYER - Domicile ..... 04 42 22 26 32
- Dr CHAUVET - Domicile ... 04 42 58 92 58

#### Masseurs kinésithérapeutes

- Mlle MONTMAIN ..... 04 42 22 36 39/06 87 27 13 69
- M. GOUSSET Romain ..... 06 89 61 61 17

#### Chirurgien dentiste

- Dr SIMON ..... 04 42 22 51 25

### CENTRE MÉDICAL DE LA SALLE

#### Médecine générale

- Dr KACZOR ..... 04 42 22 32 59

#### Masseur kinésithérapeute - ostéopathe D.O.

- M. PISANI ..... 04 42 22 10 28
- ..... ou 06 25 43 71 29

#### Chirurgien dentiste

- Dr BOSCHATEL ..... 04 42 22 19 49

#### Sophrologue, psychologue, psychothérapie corporelle

- Mme BANET Isabelle ..... 06 22 20 29 47

#### Optique de la Salle ..... 04 42 22 27 37

### CENTRE MÉDICAL LE GARANCE

Av. E. Tabarly

#### Médecine Générale

- Dr CIOCCA ..... 04 42 22 31 32
- Dom. .... 06 22 34 19 85
- Dr FEDIERE ..... 04 42 22 57 69
- Dom. .... 04 42 22 68 39

#### Orthophoniste

- Mme MUNOZ-MOUSSEIGNE ..... 04 42 22 99 06

### RÉSIDENCE PLEIN CENTRE

Place Jean Moulin

#### Médecine Générale - Acupuncture

- Dr LEHUU ..... 04 42 22 28 23
- Dr VIDAL sur rendez-vous ..... 04 42 22 26 71

### Psychothérapeute -

#### psycho généalogiste

- Mme LENORMAND ..... 04 42 22 29 93

#### Pédicure- podologue

- M. CAMPISTON Xavier ..... 04 42 94 15 03

### CENTRE MÉDICAL DE LA MOUNINE

#### Chirurgien dentiste

- Dr PINON-RUTILY ..... 04 42 22 38 77

#### Masseurs kinésithérapeutes

- Mme LASSAILLY ..... 04 42 22 15 62
- M. BOUTEILLE ..... 04 42 22 15 62
- M. GUILMOT **Ostéopathe** ..... 04 42 22 15 62

#### Médecine générale

- Dr J. L. GARDE ..... 04 42 94 09 06

#### Laboratoire d'analyses biologiques médicales

- Dr DE CALBIAC ..... 04 42 22 57 11

#### Centre d'explorations cardiaques et vasculaires

- Dr P. LAMBICCHI - Dr JM.MORANVILLE .. ..... 04 42 22 26 75

#### Pédicure podologue

- Mme BERNARD ..... 04 42 53 57 25
- ..... ou 06 24 30 45 48

### CENTRE MÉDICAL SAN BAQUIS

#### Psychiatre

- Dr GUILLOU ..... 04 42 54 77 59

#### Masseur kinésithérapeute

- M. BERLINER Randolph ..... 04 42 22 00 89

#### Audio prothésiste laboratoire Entendre

- M. CHAIX Laurent ..... 04 42 69 44 70

#### Docteur en chirurgie dentaire

- Dr KRESS ..... 04 42 54 57 09

#### Gynécologue

- Dr LE ROUX-EGLOFF ..... 04 42 52 06 28

#### Ostéopathes

- Mlle TOURNIER Cécile ..... 06 65 22 06 74
- M. MOYA David ..... 06 65 22 00 39

#### Sophrologue Caycedienne-Yoga enfants

- D. GILARDIN-DEHANT ..... 06 22 60 89 46

#### Pédicure - Podologue

- C. ESCANDE ..... 04 88 14 57 25

### CENTRE MÉDICAL DU PIN

#### Orthophoniste

- P. LOCQUET ..... 06 89 11 72 44
- ..... ou 09 82 45 30 57

#### Psychologue clinicienne

- S. BONTAZ- ESCOUBEYROU
- Enfant-Ado-Adulte ..... 06 85 05 85 87

### ESPACE CROIX D'OR

#### Kinéco - Masseurs kinésithérapeutes

- C. GARCIN ..... 04 42 51 10 33
- Y. BACHELARD ..... 04 42 51 10 33

V. PERIER.....04 42 51 10 33  
C. CHAUVET.....04 42 51 10 33

#### **Pédiatres**

Dr PHILIPPE Florence.....04 88 13 16 11  
Dr SEON Sandrine.....04 88 13 16 11

#### **Psychologue clinicienne**

C. GONTERO-GRANDI  
Enfant-Ado-Adulte.....06 14 58 36 39

#### **Laboratoire d'analyses biologiques médicales**

Dr MALLIÉ Frédéric.....04 42 66 39 50

#### **CENTRE MÉDICAL JOSEPH ROUMANILLE**

##### **Médecine générale**

Dr MONTREDON Frédéric.....04 42 59 54 25  
Dr MONTREDON Céline.....04 42 59 54 25  
Dr SAUTREAU Anne-Constance  
.....04 42 59 54 25

##### **Masseur kinésithérapeute - Ostéopathe**

M. OUDINET.....04 42 59 49 35

#### **CENTRE DE SANTÉ MANERA**

.....04 42 22 67 34

##### **Kinésithérapeute**

C. CASTALDO, J.P. BOIZIS,  
M. SCARSELLI, M. BAZAN,  
F. DELHOUME, J. GONZALEZ

##### **Ostéopathe**

C. CASTALDO, F. CHARLEUX,  
D. TOUITOU

#### **CENTRE MÉDICAL DÉCATHLON VILLAGE**

##### **Dététicienne Nutritionniste**

Mme DELANNOY.....06 32 84 56 96

##### **Hypnothérapeute**

C. BOUER.....06 12 58 95 38

##### **Médecine physique et de réadaptation**

##### **Médecine du sport**

Dr LOTITO.....07 89 77 95 07

##### **Pédicure podologue**

F. KERIEL.....04 42 26 28 65

#### **INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES**

Mme ALLEWAERT-DE MORO  
.....06 67 05 45 13 ou 04 42 22 27 05

Mme BARBIER  
.....04 42 22 58 70 ou 06 16 79 09 99

Mme CARON-VITIELLO.....04 42 22 22 56

Mme CHAUVAT-TICHADELLE  
.....06 65 18 07 14 ou 04 42 22 27 05

Mme CHOUVIER.....06 11 03 44 48

Mme CAREJE.....06 19 30 06 57

Mme FONTAINE  
.....06 14 75 13 32 ou 04 42 22 27 05

Mme GANDON C.....06 22 88 20 21

Mme GANDON S.....06 22 88 20 21

Mme HENRY.....06 12 81 41 25

Mme HOARAU-MARTIN.....04 42 22 56 57

Mlle HOARAU.....04 42 22 56 57

Mme LANDRIN.....06 60 65 34 56

Mme LAVISSE.....04 42 22 20 02

.....06 82 38 76 56

Mme LECONTE.....04 42 22 22 56

Mme MARAFETTI.....04 42 22 27 05

Mme MORIN-BLANDA.....04 42 64 20 63

Mme MUSSIER-ETTARIAN.....06 28 35 02 70

Mme PERUFFO.....06 20 48 21 16

Mme GARDIOL.....04 42 22 22 56

Mme ROUX.....06 03 16 72 26

Mme SALVO.....06 60 64 07 88

Mme THOMAS.....06 63 69 73 77

#### **DIVERS**

##### **Chirurgien dentiste**

P. BOURGEONNIER.....04 42 20 35 34

##### **Dététicienne nutritionniste**

E. MARTIN-PEYRON.....06 17 35 14 42

S. DELANNOY.....06 32 84 56 96

##### **Homéopathe mésothérapeute**

Dr AILLAUD-TITREMANN.....04 42 51 25 34

##### **Hypnose**

C. BADOUIX-DAGNAUX.....06 35 54 61 62

##### **Masseurs kinésithérapeutes - Ostéopathes (O)**

A. BEUSLIN (O).....06 10 91 79 16

F. BOSCHATEL(O).....06 74 24 14 38

N. DELIGHAZARIAN(O).....06 12 23 55 05

M. GALLION (O).....06 09 33 73 58

M. GALLO (O).....06 77 08 26 89

V. NOREILLE(O).....06 50 00 71 68

L. MULARD.....06 03 15 78 96

V. NOREILLE (O).....06 50 00 71 68

Y. RATTEL.....06 12 17 65 88

A. ROYO.....04 86 31 37 39 - 06 83 46 84 05

##### **Médecine générale**

Dr HOINGNET.....04 42 22 47 55

##### **Naturopathe - Réflexologue**

M. PICHOT.....06 61 65 03 03

##### **Ophthalmologiste**

Dr GONNET-RAVET Isabelle.....04 42 94 16 45

##### **Orthodontiste**

Dr SAKSIK.....04 42 22 10 85

##### **Orthophonistes**

D. CARRAS

.....04 42 52 45 89 ou 06 98 29 12 5

H. GARSON.....04 42 64 58 34

C. SOSSOU.....04 42 12 46 01

##### **Praticienne en réflexologie plantaire**

Mme LATOUR.....06 85 23 44 74

##### **Psychiatres**

Dr CUETO.....04 42 64 34 45

Dr ALCHECH.....04 42 22 97 97

#### **Psychologue**

A. MARCO.....04 42 64 40 94

#### **Psychomotricienne**

A. CARGUERAY.....06 13 82 87 29

#### **Psychologue - développement personnel psychothérapeute - TCC et IMO**

AMBROSINO Corinne.....06 23 68 26 92

#### **Psychothérapeute**

Mme POTELUNE S.....06 70 80 65 88

Mme PARLANTI C.....04 86 31 52 85

#### **Réflexothérapie régénérante énergétique**

M. GARABEDIAN.....06 63 17 46 71

#### **Sophrologue pour enfant, ado, adulte**

#### **Médecine préventive des facultés**

Mme RANC Monique  
.....04 42 22 13 77 ou 06 70 65 38 99

#### **Sophrologue - relation d'aide**

C. RENARD.....06 73 34 00 75

#### **Thérapie**

I. ROBIN.....06 61 71 81 75

#### **Dispensaire**

CENTRE

MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

.....04 42 52 29 98

#### **PHARMACIES**

DU CENTRE

Place Jean Moulin.....04 42 22 09 01

DE LA MOUNINE

Av. de La Croix d'Or.....04 42 22 09 40

SNC La Salle.....04 42 22 32 70

LACROIX La Gratianne.....04 42 22 27 17

#### **CLINIQUES**

SAINT-CHRISTOPHE -

Convalescence, diabétique.....04 42 65 26 26

LA CHENAIE - Centre de gériatrie -

Maison de Repos.....04 42 94 98 98

LA LAURANNE -

Psychiatrie.....04 42 22 97 97

LA MALLE -

Maison de retraite.....04 42 22 00 03

#### **VÉTÉRIAIRES**

Dr FEROLDI et Dr CABASSU

.....04 42 22 23 13

Dr DENOUALD.....04 42 65 07 62

## Groupe Majoritaire “Mieux vivre à Bouc Bel Air”

### ALTÉO

#### **Dans notre démarche de transparence de la vie publique, la majorité municipale souhaite s'exprimer sur la récente actualité autour du Site de Mange-Garri.**

Tout d'abord, il convient de rappeler que l'extension de l'activité de l'entreprise ALTEO qui consiste à stocker ses résidus de bauxaline traités sur notre commune, a été concédée par le plan local d'urbanisme adopté en 2012.

Les récentes informations divulguées à travers des médias amateurs, bien que peu fondées, accusant l'exploitation du site de présenter un risque pour la santé des boucains, ont néanmoins retenu toute notre attention.

Monsieur le Maire a donc immédiatement saisi le préfet, compétent en matière de santé publique, pour connaître sa position et réclamer une enquête (courrier en date du 12 décembre 2014). Face à l'absence totale de réponse et de considération pour notre démarche, Monsieur le Maire a saisi Madame le Ministre de la Santé pour obtenir une enquête sanitaire et épidémiologique, en vue de dissiper tout doute en matière d'impact sur notre santé (courrier en date du 15 avril 2015). A ce jour, cette demande est en cours d'instruction par le Ministère de la santé. De plus, face à l'annulation de l'enquête publique installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), programmée de longue date au sujet de l'activité d'ALTEO, par le Ministère de l'écologie, Monsieur le Maire a saisi le 1<sup>er</sup> Ministre par courrier

pour obtenir la justification de ce retour en arrière (courrier en date du 5 mai 2015). A ce jour, il apparaît que le gouvernement brille par son amateurisme, en plus de l'absence de considération de nos requêtes plus que légitimes, s'agissant de la santé des boucains. En ce qui nous concerne, notre municipalité sera intraitable et inflexible sur la production de preuves irréfutables par l'Etat destinées à entériner définitivement l'absence de risque environnemental et sanitaire pour nos citoyens.

Nous avons également imposé à la société ALTEO, la création d'un comité local de suivi composé des riverains des installations et de boucains intéressés dans notre volonté de transparence. Une charte d'exploitation et de respect de l'environnement est en cours d'élaboration afin de s'assurer de la pleine coopération des différents acteurs. Enfin, des réunions publiques ainsi que des journées portes ouvertes seront organisées.

La majorité municipale fait une priorité de la qualité de vie des boucains et fera tout ce qui est de son ressort pour la préserver.

## Groupes minoritaires “Bouc Bel Air pour Tous”

Madame, Monsieur,

Il y a un an, des Boucain(e)s motivé(e)s, soutenu(e)s par les partis de la Gauche et de l'Ecologie, vous ont proposé d'apporter dans la gestion municipale plus d'innovation et plus de solidarité, en particulier dans les domaines de l'éducation, l'urbanisme, le logement social, l'environnement, le cadre de vie, les transports, la lutte contre les incivilités, la culture et le sport. Nous, élu(e)s de la liste Bouc-Bel-Air Pour Tous, poursuivons activement notre action au sein du Conseil municipal. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, de vos questions, de vos indignations, de vos propositions.

Marie-Christine OBERLINKELS

Hervé PLISSON

[elus.bbapt@laposte.net](mailto:elus.bbapt@laposte.net)

### “Elus citoyens de Bouc Bel Air”

Aucune transmission de texte

V. Bianchi, J.M. Bretin et A. Dubois



# SOLELEC PROVENCE

Hervé CARVIN

- ☀ **POMPE À CHALEUR**
- ☀ **CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU THERMODYNAMIQUE**
- ☀ **CLIMATISATION RÉVERSIBLE**
- ☀ **ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

solelec13.com - solelec@neuf.fr  
Tél. : 06 08 10 82 50

## Pompes Funebres de France

# BALDASSANO

24h/24  
7j/7  
DEVIS GRATUIT

2 agences à votre disposition

18, Av. du 8 Mai 1945  
13240 Septèmes les Vallons

04 91 51 79 49

Centre Neptuna  
RN8 - Quartier Violési  
13320 Bouc bel air

04 42 27 45 98

Obsèques

Marbrerie

Contrat obsèques

Articles funéraires

Inhumation - Crémation  
Transport France Etranger  
Déplacement à Domicile  
Démarche et Formalité  
Réduction de Corps

## AMARYLLIS JARDIN

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- DÉBROUSSAILLAGE
- CRÉATION
- ENTRETIEN

- ARROSAGE AUTOMATIQUE  
Cyril MOULLET

Tél. : 06 30 27 68 85  
04 42 22 94 31

## S.N.T.E

Thierry GRUN

Electricité générale  
Réseaux informatique  
Automatisme de portails  
Eclairage architectural de jardins  
Agencement de magasins

611 Chemin de St Hilaire - 13320 Bouc Bel Air

Tél. : 06 75 56 13 12 - Tél. - Fax : 04 42 64 53 03  
snte13@orange.fr

Confiez  
votre informatique  
à des spécialistes

## Bi-Technologie

Entreprise - Particulier

06 26 55 24 57

www.bitechnologie.fr - info@bitechnologie.fr

43 Chemin des Ecoliers 13320 Bouc Bel Air

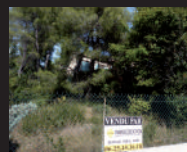


## IMMOCREATION

Lyon/Grand Lyon-Pays d'Aix/Aix en Pce/Paris/RP  
Charte Qualité Clients-Professionalisme-Service



- ESTIMATIONS PRÉCISES ET DISCRÈTES DE VOS BIENS
- VENTES ET ACQUISITIONS



VOTRE ÉQUIPE IMMOCREATION  
POUR VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES EN  
TOUTE SÉCURITÉ



V. Garnier  
06 60 50 95 31



A. de Plancharde  
06 20 05 66 43



C. Meyer  
06 25 45 36 18



IMMOCREATION Bouc Bel Air/Pays d'Aix

Avis de valeur confidentiels offerts

Carte T 096974 - RCS Aix 440451235 - TVA INTRA FR26440451235

contact@immocreation.fr Garantie et RCP FNAIM - 75008 Paris

www.immocreation.fr



## CARROSSERIE MAURICE

**Carrosserie, Mécanique, Pneumatique  
Centre de Gestion des Sinistres**



l'amour du travail bien fait, pour votre sécurité  
l'exactitude et la rapidité, pour votre plaisir  
le conseil et l'accueil, pour votre satisfaction

**04 42 22 03 80**  
Rond point de la Malle - Bouc Bel Air

[www.carrosserie-maurice.com](http://www.carrosserie-maurice.com)



## Quand les déchets deviennent combustibles

En 2014, la cimenterie de Bouc-Bel-Air a valorisé plus de 700 000 pneus dans son four, entièrement éliminés par la très haute température (2000°C) de la flamme.

[www.lafarge-france.fr](http://www.lafarge-france.fr)




Venez découvrir notre nouveau showroom

**1 = 2**  
BATICARO  
1M achete = 1M offert  
Sur articles sélectionnés magasin



Carrelage - Sanitaire - Robinetterie - Balnéothérapie - Hydromassage - Meubles de salles de bains  
**PLAN DE CAMPAGNE Derrière Leclerc - Tél : 04 42 02 96 65 Ouvert le dimanche**  
[www.baticaro.fr](http://www.baticaro.fr) - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h - Le dimanche de 10h à 18h



## Compostez et jardinez au naturel

Afin de réduire vos quantités de déchets, la Communauté du Pays d'Aix vous propose des composteurs adaptés à votre type d'habitat.

**Vous êtes un particulier, un bailleur, un syndic**  
vous souhaitez :


- un composteur pour votre jardin
- un lombricomposteur pour votre appartement
- du compostage collectif dans votre résidence

Inscrivez-vous sur [www.agglo-paysd Aix.fr](http://www.agglo-paysd Aix.fr)  
Rubrique déchets/compostage



RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Programme local de prévention des déchets de la Communauté du Pays d'Aix  
Toute l'information au N° 0810 00 31 10 [www.agglo-paysd Aix.fr](http://www.agglo-paysd Aix.fr)



**SERFRAN**  
LE SAVOIR-FAIRE AU CARRÉ

**MAÇONNERIE**  
**CARRELAGE**  
**PLACOPLATRE**  
**PLOMBERIE**  
**ELECTRICITÉ**  
**PEINTURES**  
**DÉCORATION**  
**REVÊTEMENTS**  
**SOLS ET MURS**  
**FAÇADES -VOLETS**

**ASSURANCE DECENNALE**  
32 avenue du Roussilon  
13109 Simiane-Collongue  
Tél. : 04 42 61 10 60  
[www.serfran.fr](http://www.serfran.fr)

**TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT**




# Marché des producteurs



**Je consomme des produits LOCAUX**

Voici pour cent francs du thym de la garrigue et un kilo de figues. Voulez-vous, pas vrai, un beau plateau de pêches...

Tous les samedis de 10h à 12h place de l'Hôtel de Ville

Retrouvez les infos sur [boucbelair.fr](http://boucbelair.fr)




Centre de Gestion du Stress  
Sandrine GAUVIN



Methodologie de Développement Personnel, Reiki, Fleurs de Bach.

**Bouc Bel Air. Tél. : 06 16 81 19 57**  
[www.sandrinefeerie.e-monsite.com](http://www.sandrinefeerie.e-monsite.com)

# KeepCool

le sport bonheur




**1 MOIS OFFERT\***  
JUSQU'AU 31/08/2015

7J/7 - 6H/23H  
120 SALLES EN FRANCE

[keepcool.fr](http://keepcool.fr)

## «CEUX DE 14-18»

### BOUC BEL AIR à l'épreuve de la GRANDE GUERRE

 CEUX DE 14-18

N'hésitez pas à aller découvrir l'histoire de France au travers des différentes histoires des familles boucaines sur [boucbelair.fr](http://boucbelair.fr)



**Il y a 319 jours que la guerre a commencé**

\*Offre valable dans les clubs de Plan de C<sup>re</sup> jusqu'au 31/08/2015 pour tout abonnement 12 mois sur présentation de ce coupon. Adhésion + Starter program® 89€ payables une fois à l'inscription, abonnement à partir de 29,90€/mois. Franchisé indépendant : SARL DGM SPORT RCS AIX EN PROVENCE 499179069 - Keep Cool et Le Sport Bonheur sont des marques déposées de DG Holding.

## juin

### Vendredi 5 :

16h30 : Spectacle de fin d'année par l'école maternelle des Chabauds\*  
20h30 : Festival d'orgue\*

### Samedi 6 et dimanche 7 :

A partir de 13h00 : Représentation de théâtre par Scènes Occupations, école de théâtre\*

### Dimanche 7 :

8h30-17h00 : Vide-grenier par l'APEB à l'école élémentaire de La Bergerie

### Lundi 8 :

18h00 : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine au Monument T.O.E. à La Salle

### Du 5 au 14 :

Expo : ADSB - Luminances 2015\*

### Vendredi 12 :

18h00 : Spectacle de fin d'année par l'école élémentaire de La Salle\*  
20h30 : Festival d'orgue\*

### Samedi 13 :

18h00 : Concours EMA et fête de fin d'année par l'École de Musique à l'occasion de son 35<sup>ème</sup> anniversaire\*

### Dimanche 14 :

15h00 : Gala de fin d'année par Métisse Ta Vie\*

### Lundi 15 :

18h30 : Conseil municipal\*

### Jeudi 18 :

16h30 : Spectacle par l'école Elémentaire Les Chabauds\*

### Jeudi 18 :

18h00 : Commémoration de l'Appel Historique du 18 juin 1940 devant le Monument de La Croix de Lorraine.

### Du 20 au 28 :

Expo : Bouc Bel Art - 14<sup>ème</sup> Salon Annuel\*

### Samedi 20 :

14h00 : Gala de fin d'année par le Centre Culturel et Sportif\*  
Stage Ragga dancehall au village Décathlon.  
Rens. : [www.studiodance13.com](http://www.studiodance13.com)

### Du 21 au 28 :

Fermeture annuelle pour entretien de la piscine Guy Drut

### Dimanche 21 :

Fête de la Musique :  
14h30 : Concerts et animations proposés par le Comité des Fêtes dans le cadre de la fête de la musique sur la place de l'Hôtel de Ville.  
18h00 : Festival d'orgue\*

### Mardi 23 :

21h00 : Rendez-vous musicaux dans Les Jardins d'Albertas avec l'orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

### Mercredi 24 :

21h00 : Rendez-vous musicaux dans Les Jardins d'Albertas avec "Ensemble des Equilibres"

### Jeudi 25 :

19h15 : Chorale de l'École Maternelle Les Pins\*

### Samedi 27 :

Gala de fin d'année par O r a n a Tahiti\*  
21h30 : Projection cinéma plein air sur la place de l'Hôtel de Ville

### Dimanche 28 :

Toute la journée : Le Grand Défi sur la place de l'Hôtel de Ville  
14h00 : Audition et Gala par l'école de batterie\*  
19h00 : Boum des CM2 par l'École Elémentaire de La Salle\*

### Du 29 juin au 30 août :

La piscine G. Drut sera ouverte de 12h à 19h du lundi au samedi et fermée les dimanches et jours fériés.

## juillet

### Du 3 au 14 :

Salon des Artistes\*

### Lundi 13 :

18h30 : Conseil municipal\*



\* Terres Blanches \* Château \* Bastide

\* Bibliothèque \* Eglise \* Salle du Conseil